

Vol 1, No. 11

L'APÔTRE

Québec, 15 juillet 1920

L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - 15 juillet 1920

TEXTE

Page	
401—	Pour l'honneur de la femme V. G.
403—	Quinze nouvelles Bienheureuses
406—	Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, coadjuteur de Québec
409—	Le couteau MAX. COLOMBAN,
413—	La pomme de terre au Canada J.-E. R.
414—	L'anéantissement des méchants E. DUPLESSY, ptre.
415—	La puce JEAN-LOUIS (<i>L'Alma Mater</i>)
417—	La grande guerre et ses grandes figures : le général Fayolle R. P. ALEXIS, cap.
423—	La petite "Steno" PIERRE L'ERMITE
424—	Les gants à l'église
425—	Ephémérides canadiennes : juin 1920
430—	Quelques données sur le Canal de Panama H. C.
431—	Le Pic Minule du nord ?
432—	La semaine sociale JULES DORION
434—	Fièvres éruptives Dr Ferrand.
436—	Wolfe et la langue française P.-G. R.
437—	Pour s'amuser
438—	Boîte aux lettres PAULE D'AIRVAULT
439—	La Bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans (<i>Le Noël</i>).
440—	A dire : Les fraises des bois (poésie) PIERRE DUPONT.

ILLUSTRATIONS

405—	Les Ursulines de Valenciennes	
408—	Le don d'une mère canadienne-française à l'Eglise	
314—	Le sault de la Chaudière	
416—	La faneuse	Tableau de M. JULIEN DUPRÉ
417—	Portrait du général Fayolle	
425—	Portrait de M. Henri Bourassa	
427—	Portrait de Mgr J.-C. Arsenaault	
427—	Portrait de Mgr J.-H. Bouffard	
427—	Portrait de Mgr David Gosselin	
427—	Portrait de M. Adjutor Rivard	
428—	Portrait de sir Herbert Ames	
428—	L'enfant Jésus et saint Jean-Baptiste	Tableau de MURILLO.
429—	Portrait de sir A.-B. Routhier	
433—	La Mère Angélique	Tableau de M. Duberger.

"L'Apôtre" est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Eminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. "L'Apôtre" répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. "L'Apôtre" veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. "L'Apôtre" publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à "l'Apôtre" est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite deux fois par mois pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L'APOTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME 1

QUÉBEC, 15 JUILLET 1920

No. 11

Pour l'honneur de la femme

L'ESPRIT du monde, l'esprit de péché et de scandale souffle actuellement en tempête ; il souffle partout et pour n'être pas maudit de toutes les honnêtes gens, pour se faire accepter des chrétiens sans défiance, il se déguise sous les appellations qui n'ont rien de repoussant ; c'est ainsi qu'il s'approprie le nom de la mode et la mode elle-même.

Or la mode est l'unique tyran auquel les femmes ne se lassent pas d'obéir aveuglément. Jamais on n'a entendu parler d'une rébellion de ces pauvres opprimées ; souvent martyrisées dans leur chair, plus souvent encore insultées dans leur pudeur, toujours elles trouvent, dans leur esclavage même, une douceur qui leur en fait oublier la honteuse abjection.

Il y a bien ici et là, des cas isolés d'insubordination ; jamais on n'a vu de sursaut en masse ; les captives baisent leurs chaînes avec amour et sont désolées quand, d'aventure, quelqu'un, pris de compassion pour leur âme, les incite à secouer le joug ou fait mine de vouloir contribuer à leur libération. Ne vous y trompez pas ; cette résignation à une dure servitude n'a rien de la résignation chrétienne des martyrs d'autrefois ; cette course au devant du sacrifice de leur vertu n'est pas inspirée d'En-Haut ; seule, une intervention diabolique peut suffire à expliquer cette emprise universelle, ce fanatisme qui s'ignore, ce fétichisme, cette idolâtrie de la mode.

Loin de nous l'idée de reprouver toute mode⁽¹⁾, de prôner le retour à des costumes nationaux

ou régionaux, pittoresques et jolis, il est vrai, mais trop stables pour cadrer avec le goût fatalement versatile de la moitié ou plutôt des deux moitiés actuelles du genre humain ; mais nous voudrions, au moins, que toutes celles qui, à la lumière de leur seul bon sens, se rendent compte qu'elles ne sont jamais tenues de se faire ridicules pour entrer dans la catégorie des prétendues élégantes, résistent au penchant qui les entraîne chez les couturiers et les modistes qui vivent de leur extravagance ; nous voudrions que même celles qui ne soupçonnent pas le mal dont elles sont l'objet, l'occasion, ou dont elles peuvent être la victime, se fient à l'expérience de ceux qui pénètrent les douloureux secrets des âmes et se disent : " Ils doivent avoir raison ; ils ont sûrement raison ; leur cri d'alarme est trop pressant et trop obstiné. "

Le nombre est plus grand qu'on ne pense de jeunes personnes qui ont des vues et des opinions fort justes et sur la mode et sur la moralité de la mode, mais qui ne savent pas avoir le courage de leurs convictions ; leur sens des convenances et de la modestie n'est pas mort, il sommeille ; faites une petite enquête, et vous verrez ; vous recueillerez des aveux de bonne foi étonnants et vous constaterez de désolants hiatus entre deux facultés qui sont pourtant sœurs, l'intelligence et la volonté.

Du reste, arrivez à l'improviste, au fond des *concessions* chez n'importe quel cultivateur et surprenez son épouse à faire le blanchissage ; vous verrez qu'en apercevant des étrangers, le premier geste de cette femme de la campagne sera de baisser les manches qu'elle aura retroussées pour son travail ; et soyez sûr que si vous

si chrétienne dont un grand nombre de dames de la bourgeoisie aussi bien que de l'aristocratie, savent suivre la mode. Elles en suppriment l'extravagance et l'immodestie ; et elles n'en plaisent pas moins à qui de droit.

(1) On est frappé dans les grandes villes d'Europe, et à Rome en particulier, de la façon personnelle, distinguée et

avez une dame avec vous, elle ne taxera pas d'étroitesse ou de scrupule cette campagnarde, mais elle admirera plutôt spontanément cette distinction native de la race qui pénètre si avant *dans les terres*.

Et supposez maintenant que vous alliez faire une visite dans n'importe laquelle de nos honnêtes familles et que par impossible madame ou mademoiselle, en retard dans leur toilette, osent paraître au salon en déshabillé, en peignoir, la dame qui vous accompagnera sera spontanément scandalisée d'un pareil laisser-aller.

Comment se fait-il alors qu'on endorme si bien ce sens inné des convenances qu'on a devant les petites tenues d'intérieur et que les so-disant grandes tenues du bal, du théâtre ou de la promenade avec leurs nudités inexcusables, trouvent trop peu d'adversaires ?

Qui s'est élevé, en effet, ces années dernières, qui s'insurge aujourd'hui, même parmi les les parents chrétiens, contre les manches trop courtes ou trop diaphanes ?

N'est-ce pas le petit nombre ?

Qui combat le décolletage scandaleux de la majorité des toilettes de rues ou de maison d'un certain monde ? Qui se scandalise de ces honteuses et impudentes transparences qui permettent au premier venu de se renseigner exactement sur la qualité ou l'absence des vêtements de dessous de tant de malheureuses ?

Qui fait la croisade de la moralité des habits de femmes ?

Sont-ce les époux ? sont-ce les frères ? sont-ce les pères et les mères ?

Non !

Les prêtres et les éducatrices de nos couvents restent pratiquement seuls avec quelques parents à combattre ce bon combat.

Chez les autres, c'est l'aveuglement. Personne ne paraît plus se douter qu'à tolérer de semblables costumes, non seulement les vraies convenances sont douloureusement blessées, mais qu'un père ou une mère offrent par le fait même, leur fille, un frère offre sa sœur, un époux, une épouse en pâture au vice qui les guette partout dans les meilleurs salons et dans les compagnies réputées les meilleures⁽¹⁾.

L'honneur de la femme chrétienne a perdu de

(1) N'est-ce pas le droit à l'insulte érigé en système ? Une femme à mise immodeste n'a-t-elle pas droit qu'on pense à un "échantillon gratuit", destiné à intéresser la clientèle.

son prix ; la valeur des âmes créées pour l'éternité bienheureuse et rachetées par le sang d'un Dieu est partout sous-estimée ; la vertu des jeunes personnes n'est plus ce trésor unique sur lequel veillaient avec un soin jaloux des parents et des amis soucieux de leurs devoirs et conscients de leurs responsabilités.

L'aveuglement est tel qu'on se présente aujourd'hui au parloir des presbytères, des couvents ou des séminaires, dans l'accoutrement avec lequel on est allé la veille à une soirée de danse ou de théâtre. Le respect des sentiments des personnes consacrées à Dieu ne compte plus ; on les trouve arriérées, sévères, pleines d'étroitesse, et on passe outre avec dédain et moquerie.

L'aveuglement va plus loin encore ; il va jusqu'à une sorte d'inconscience ou de défi. Le Lieu-Saint lui-même n'est plus respecté ; ni la présence réelle de Notre Seigneur au saint Sacrement, ni l'atmosphère de pénitence du confessionnal, ni l'auguste majesté de la table de communion ; ces réalités surnaturelles ne comptent plus devant l'attention que requiert l'amour de la bagatelle⁽²⁾.

Si encore, celles qui ne s'habillent pas assez ou ceux qui y peuvent quelque chose avaient maintenu une exception en faveur des visites au bon Dieu, à ses serviteurs et à ses servantes ! Mais non ! on a tout sacrifié ; on a tout sacrifié à la mode⁽³⁾.

Le temps est venu semble-t-il d'une réaction intense et généralisée, si l'on veut conjurer cette crise de dévergondage. La crise de l'alcoolisme atteint un jour son paroxysme ; la réaction du grand mouvement de tempérance la calma et ra-

(2) A citer en exemple cet avis affiché à la porte de plusieurs églises et chapelles :

Par respect pour la Présence réelle et pour l'édification du prochain, nous prions les personnes qui viennent ici de n'entrer que vêtues de robes dont le col soit fermé.

Celles qui ne se conformeraient pas au présent avis seraient exposées à être éconduites ou à se voir refuser les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

— Ne nous obligez pas à des sanctions que vous trouveriez impolies et qui nous seraient désagréables.

La nécessité créa les habits ; le bon goût les fit élégants ; la vertu les voulut modestes ; la convoitise les rendit provocateurs ; les perversitateurs les font grotesques et impurs. — (BOSSUET)

(Cette affiche se trouve au Secrétariat des Œuvres, 105, rue Ste-Anne, au prix de 15 sous l'unité, 2 pour 25 sous franco.)

(3) Nous nous souvenons d'avoir rencontré, à Assise, une jeune vénitienne, pas du tout nitouchée, et qui crut devoir faire venir de chez elle son voile noir et une toilette sombre qu'elle se considérait obligée de porter comme on fait à Venise, pour aller recevoir la sainte Communion ; elle n'aurait pas su le faire en chapeau et en toilette claire, même modeste ; autres pays, autres mœurs.

mena de l'ordre, de l'économie et de la paix dans des milliers et des milliers de foyers malheureux.

Le péril actuel est plus grave encore ; il menace directement les mœurs.

Si nous perdons nos jeunes filles, c'est toute la race qui s'en ira bientôt à l'abîme ; la femme canadienne est la gardienne-née des mœurs de nos enfants ; si elle se perd, comment conservera-t-elle ?

Pour l'amour des âmes qui s'exposent et se perdent, pour la conservation de l'honneur proverbial de nos foyers, pour l'avenir de notre nationalité, qu'une digue s'élève au plus tôt contre le flot montant de la surnoise corruption qui nous menace par les modes indécentes.

V. G.

Quinze nouvelles Bienheureuses

Après avoir béatifié les seize Carmélites de Compiègne et en attendant sans doute de rendre pareils honneurs aux trente-deux religieuses d'Orange et aux quatorze prêtres de Laval, l'Église a proclamé, dimanche le 13 juin, bienheureuses quatre Filles de la Charité d'Arras, guillotines à Cambrai le 26 juin 1794, et onze Ursulines de Valenciennes, guillotines les 17 et 23 octobre de la même année.

LES FILLES DE LA CHARITÉ D'ARRAS

En 1789, il y avait à Arras sept Filles de la Charité dont le supérieure, femme aussi énergique que bonne, était Sœur Madeleine Fontaine. Après la suppression des Ordres religieux (1792), les Sœurs se "sécularisèrent" et continuèrent à soigner les malades et à pratiquer en secret la règle et les vertus religieuses. Elles refusèrent de prêter le serment dit de *liberté-égalité*, voté le 14 août 1792, et malgré cela ne furent pas inquiétées jusqu'à l'arrivée à Arras d'une brute sanguinaire, l'ignoble défroncé Lebon, et de la mégère, sa compagne, qu'on appelait "Mimie". Lebon est un des monstres les plus hideux de la Révolution, digne

émule de son compagnon Robespierre, de Fouchier-Tinville, de Marat, de Carrier.

Sœur Madeleine ne garda que trois religieuses avec elle, car elle en fit passer deux en Pologne et la dernière rentra dans sa famille.

Le 3 février 1794, un révolutionnaire nommé André Mury était nommé recteur de la Maison de la Charité, ridiculement débaptisée et appelée *Maison de l'Humanité* ! Le 15 février, il fit arrêter ces quatre saintes femmes pour refus de prêter serment.

Leur première prison fut l'ancienne abbatale de Saint-Vaast ; de là, elle furent transférées à la Providence où le régime était beaucoup plus dur. On y voit Sœur Madeleine ranimant le courage des autres prisonnières, entre autres d'une mère de famille incarcérée avec ses quatre fillettes, dont l'aînée avait douze ans.

Après sept semaines de détention, les quatre Filles de la Charité sont interrogées sur la prétendue découverte, faite dans leur ancienne maison, de journaux contre-révolutionnaires. Cette fois, leur situation devint critique, car elles furent transférées le 5 avril à la prison des Beaudets, antichambre habituelle de l'échafaud. Cependant, chose rare, elles y séjournent deux mois et demi.

Sur ces entrefaites, le sinistre Lebon se transporte à Cambrai et fait donner l'ordre d'envoyer en cette ville "les quatre ci-devant Filles de la Charité". Les voici donc emmenées de nuit sur une charette avec un fermier Joseph Payen, "aristocrate pourri", chez qui on a trouvé une soutane, et qui payera de sa vie un pareil "crime".

Les adieux échangés avec les autres prisonnières sont touchants. A toutes, sœur Madeleine déclare avec une force surnaturelle qu'elle et ses trois compagnes seront les dernières victimes de la guillotine à Cambrai. Elle le répète encore à des malheureux rencontrés en cours de route et aussi, lors de l'arrivée à Cambrai, à des prisonniers qui regardent, entassés aux fenêtres, les nouvelles victimes. En passant près de la guillotine, toujours dressée, les saintes femmes ne furent pas émues, car elles savaient quel sort les attendait et pour qui elles allaient donner leur vie.

Le jour même de leur arrivée, elles comparurent devant le tribunal, composé d'êtres inhumains. Elles furent interrogées sur les papiers, mais le chef d'accusation était assez faible ;

sur le serment, en échange duquel on leur offrit la vie sauve. Elle firent simplement cette belle réponse :

— Notre conscience nous défend de le faire.

Ce refus est bien la principale cause de la condamnation qui frappa les quatre religieuses. La Sœur Supérieure comme "pieuse contre-révolutionnaire", royaliste, coupable d'avoir insulté les commissaires ; et les trois autres Sœurs simplement comme complices.

— *Deo Gratias !* s'écrièrent-elles avec élan.

La sentence était exécutable immédiatement. En conséquence, on leur coupa aussitôt les cheveux ; un huissier nommé André, qui ne pouvait réussir à leur faire abandonner leur chapelet, crut les rendre ridicules, le pauvre sot, en le leur mettant sur la tête comme une couronne, et elles furent ainsi conduites au dernier supplice. Avant de gravir les degrés de la guillotine, elles s'agenouillèrent, prièrent quelques instants, s'inclinant probablement sous l'absolution dernière que leur donnait par une lucarne un vieux capucin réfugié dans une maison voisine, et s'abandonnèrent au bourreau. La Sœur Supérieure vit tomber ses trois compagnes, les Sœurs Marie Lanel, Thérèse Fantou et Jeanne Gérard. Avant de mourir à son tour, elle s'écria au milieu d'un silence profond :

— Chrétiens, écoutez-moi. Nous sommes les dernières victimes. Demain la persécution aura cessé, l'échafaud sera détruit et les autels de Jésus se relèveront glorieux.

Puis cette humble et forte femme de soixante et onze ans alla rejoindre ses compagnes près du trône de Dieu.

Le surlendemain, 28 juin, la fortune de Lebon commença à décliner. Bientôt il était emprisonné, et, après plus d'un an de détention, il alla comme plusieurs autres pourvoyeurs de la guillotine, "éternuer dans le son". C'était bien son tour...

Les restes des quatre martyres furent jetés dans la chaux vive et enterrés au cimetière de Saint-Géry, où se trouve aujourd'hui la sépulture des Filles de la Charité.

LES ONZE URSULINES DE VALENCIENNES

Le couvent des Ursulines de Valenciennes était très florissant au début de la Révolution. Trente deux religieuses composaient la communauté. A leur tête était la Mère Marie-Clotil-

de Paillot, personne très douce, à la parole persuasive. Elle déclara en 1790 aux officiers municipaux, en son nom et au nom de ses compagnes "vouloir vivre et mourir dans l'état et la maison qu'elles ont choisis".

En 1792, obligées d'évacuer leur couvent et privées du droit d'enseigner, les Ursulines se réfugièrent chez leurs Sœurs de Mons, en Belgique, et y passèrent quatorze mois.

A cette époque, les troupes républicaines se battaient contre les Autrichiens, et Dumouriez remportait la victoire de Jemmapes. Mons fut pillé malgré les protestations de l'illustre général et le couvent des Ursulines dépouillé de tout, même des vases sacrés. En mars 1793, les Autrichiens reprenaient Mons et améliorèrent leurs positions. Les Ursulines, qui n'avaient fui en Belgique que pour sauvegarder leur vocation religieuse, se hâtèrent de préparer leur retour à Valenciennes, qui s'effectua en novembre suivant, alors que la ville était gouvernée par une "junte" locale, sous le contrôle autrichien.

La victoire de Fleurus remportée par les troupes françaises faisait présager la capitulation de Mons et celle de Valenciennes. Pendant les négociations, les Autrichiens essayèrent d'obtenir des conditions douces pour les prêtres, religieux et religieuses, mais ils échouèrent. Le 1er septembre, l'armée française rentra à Valenciennes, et tout aussitôt la terreur s'y installait avec Jean-Baptiste Lacoste. Cependant, à cette date, Robespierre était déjà tombé et le reste du pays commençait à jouir d'un renouveau de paix intérieure.

Le jour même de l'entrée des Français, un commissaire se rendit chez les Ursulines et leur donna vingt-quatre heures pour évacuer la maison. Mère Clotilde en décida le plus grand nombre à fuir ; neuf refusèrent de se séparer de leur Supérieure ; quatre autres, arrêtées, furent ramenées au couvent devenu leur prison. Le total des religieuses incarcérées s'éleva à vingt-deux ; la Mère Supérieure en força une à s'évader ; onze devaient inscrire leurs noms par le martyre dans les fastes de l'Ordre : c'étaient, outre Mère Clotilde, les Mères Nathalie Vanot, Laurentine Prin, Ursule Bourla, Marie-Louise Ducret, Augustine Déjardin, Anne-Marie Erraux, Françoise Lacroix, Joséphine et Scholastique Leroux et Sœur Cordule Barré.

Le 15 octobre, ces onze religieuses se trouvaient réunies dans la prison commune ; elle se



LES URSULINES DE VALENCIENNES

réjouissaient de la mort prochaine et voulaient seulement "être prêtes à donner leur vie pour Jésus-Christ". Avec elles il y avait des prêtres, ce qui leur permit de se confesser.

Le surlendemain 17 octobre, cinq religieuses comparurent devant le tribunal. Comme on demandait à l'une d'elle pourquoi elle était revenue de Mons à Valenciennes, elle déclara :

— Pour pouvoir enseigner la religion catholique, apostolique et romaine.

— Nous n'avons point d'autres vues, ajouta une de ses compagnes.

Les cinq Ursulines furent condamnées à mort ainsi que trois prêtres. En rentrant à la prison, elles retrouvèrent les autres Sœurs, et toutes, agenouillées devant un petit crucifix,

s'unirent aux prières des agonisants, récitées par Mère Nathalie.

Quand sonna l'heure des adieux, cette religieuse prit la parole au nom des quatre autres victimes, demandant pardon à mère Clotilde et à ses Sœurs, puis le petit groupe s'en alla bravement à la mort, en récitant successivement le *Miserere* et les litanies, puis en chantant le *Magnificat*.

Le 23 octobre, le second groupe comparut à son tour devant le tribunal. Mère Clotilde essaya de sauver ses filles, mais ne chercha point à se dérober. Toutes les six furent condamnées à mort, et avec elles quatre prêtres. L'admirable Supérieure fit alors cette belle déclaration :

— Je sais que je dois mourir parce que j'ai

été fidèle à mon devoir. Mais je ne meurs pas pour la République, je meurs pour la foi et la religion catholique, apostolique et romaine, que j'ai enseignée, parce que c'est pour cela que mon Institut a été fondé.

Paroles sublimes qui montrent bien qu'en perdant la vie les Ursulines de Valenciennes furent bien, elles aussi, des martyres dans toute l'acception du terme.

Les six nouvelles victimes se montrèrent aussi courageuses que les cinq premières; elles se rendirent au supplice en psalmodiant le *Te Deum*, le *Veni Creator* et les litanies de la Sainte Vierge. A Mère Clotilde revint l'honneur de donner l'exemple en s'offrant la première au couperet fatal.

Les onze filles de sainte Ursule furent inhumées, perdues parmi beaucoup d'autres morts, au cimetière Saint-Roch.

Sa Grandeur

Mgr P.-E. Roy

COADJUTEUR DE QUÉBEC

Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, à son retour de Rome, a appris à ses diocésains l'heureuse nouvelle que Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de Québec, avait été nommé par S. S. Benoît XV, coadjuteur de Québec avec "future succession".

A cette occasion nous sommes heureux de fournir à nos lecteurs quelques notes biographiques sur la vie et la famille de Sa Grandeur Mgr Roy :

Né à Berthier en bas, comté de Montmagny, le 9 novembre 1859, il était le septième d'une famille qui devait compter vingt enfants : une vraie famille canadienne ! Et le chef, feu Benjamin Roy était un cultivateur, descendant d'une longue lignée de ces braves habitants qui ont défriché jadis les bords de notre fleuve.

La maman, dame Desanges Gosselin, avait, elle aussi, grandi au milieu des travaux de la campagne, et l'air vivifiant de Saint-Valier lui donna la force et le courage d'élever quasi seule cette famille patriarcale qui, chose étrange,

ne comptait que deux filles : l'aînée du foyer et la cadette. En dépit de ses quatre-vingt-dix ans qui vont bientôt sonner, cette vaillante femme a encore bon pied et bon œil, et Dieu sans doute commence dès ici-bas à la récompenser de ses soucis maternels.

C'est dans ce foyer qui se peuplait dru, que le futur évêque grandissait en âge et en sagesse.

Comme il arrive souvent pour ceux que le bon Dieu appelle à une haute destinée, c'est sur l'initiative très intelligente de la sœur aînée qu'il dût d'aller au collège. Le père, plus riche d'enfants que de biens de la fortune, y songea à deux fois avant de prendre cette décision quasi héroïque. Mais, grâce aux encouragements d'un cousin qui desservait alors la paroisse de la Rivière-Ouelle. — M. l'abbé C.-S. Brochu — on fit l'essai.

Et à l'âge de treize ans, le jeune Paul-Eugène prit le chemin du Collège de Lévis. C'était presque tenter la Providence, mais la Providence ne se laissa pas vaincre en générosité.

L'année scolaire fut si bonne, qu'on décida d'un commun accord de placer le petit collégien au Séminaire de Québec. Et c'est là qu'il commença à être ce qu'il devait rester dans la suite : un studieux, un laborieux, un homme de règle et de discipline dans toute l'acception du mot. Ses études furent non pas seulement solides, mais brillantes, et dans une classe nombreuse où les talents ne faisaient pas défaut, il remporta les premières palmes et les premiers prix.

Au sortir de ses classes, le Séminaire résolut de l'envoyer à Paris. Après avoir enseigné la Rhétorique en qualité de séminariste, — pendant un an — il partit donc en 1883 pour aller décrocher à la Sorbonne le diplôme de *licencié ès-lettres*. C'était une entreprise ardue car jusque là, il n'y avait guère eu que deux ou trois étudiants canadiens à subir victorieusement cette épreuve de la licence, et on en citait avec admiration les noms : Mgr Hamel, M. l'abbé Ls Beaudet, Mgr le grand-vicaire Légaré.

Au bout de trois ans, notre Séminariste revenait avec cette nouvelle auréole au front. Bientôt après, il était ordonné à Québec par le cardinal Taschereau (13 juin 1886), et il commença alors à professer la Rhétorique avec un éclat et un brio dont les anciens se souviennent encore.

Mais la Providence qui, pour mieux le préparer à sa mission prochaine, voulait le rompre aux mille et une difficultés pratiques du ministère paroissial l'arracha à ses chères études littéraires pour le placer à la tête d'une mission franco-américaine, à Hartford, Connecticut (1890). Cette mission était encore à ses débuts, et Dieu seul sait les efforts, les démarches, les sacrifices du nouveau Pasteur pour la mettre sur un pied viable et ramener au bercail ces brebis canadiennes dispersées aux quatre coins d'une ville si tapageuse et si commerciale.

M. le Curé de Hartford y réussit : il réussit même au-delà de ses propres espérances, puisqu'il pût doter sa paroisse à la fois d'une école et d'une église, et même d'un logement presbytéral en l'an de grâce 1893.

Il resta neuf ans à la tête de ce troupeau dont il savait partager la mauvaise comme la bonne fortune. Son zèle déborda facilement les limites de Hartford, et sa parole chaude et éloquente était réclamée un peu partout par ses collègues. Il a prêché des missions et des retraites dans la plupart des centres franco-américains, et on ne se lassait pas de venir entendre ce prêtre séculier qui parlait mieux que certains prédicateurs de carrière.

Ce fut un émoi à Sainte-Anne-de-Hartford quand soudain on apprit que l'Archevêque de Québec rappelait leur "*Father Roy*". On ne pouvait se faire à cette séparation imminente et encore aujourd'hui, les anciens de Sainte-Anne quand ils reviennent au pays, ne manquent pas d'aller saluer leur ancien curé.

Or, le Curé de Hartford était rappelé à Québec, pour une tâche plutôt maussade. Il s'agissait de venir au secours de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur dont les finances étaient plus qu'embarassées. Sans hésiter, le Curé de Hartford se fit missionnaire-quêteur, et pendant deux années consécutives (1899-1901) il alla de porte en porte solliciter des aumônes en faveur de cette œuvre admirable fondée par le cardinal Taschereau et qui maintenant menaçait ruine. La quête était toujours précédée le dimanche d'un sermon véritablement empoignant et qui souvent faisait verser des larmes à l'auditoire.

Le tour du diocèse étant fini ou à peu près, S. G. Mgr l'archevêque Bégin nommait M. l'abbé Roy, curé-fondateur de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier. Il y retrouva facilement et

déploya les qualités pastorales qui naguère l'avaient soutenu et fait tant admirer à Sainte-Anne-de-Hartford

En 1902, il construisit le presbytère en pierres et bientôt après à Québec comme à Hartford, son zèle apostolique déborda les cadres de la paroisse. Il se mit à la tête de ce grand mouvement de Tempérance qui a révolutionné nos mœurs sociales, et qui est en train de faire de notre peuple un peuple sobre et tempérant.

C'est en prêchant cette croisade qui bat encore son plein, que notre Curé fondateur orienta sans doute ses pensées vers les œuvres sociales. Mais les œuvres sociales sont des œuvres complexes, exigeantes et qui prennent leur homme tout entier : M. l'abbé Roy le comprit, et il alla jusqu'au bout du sacrifice.

Il résigna sa cure de Jacques-Cartier : cette cure qu'il avait façonné *con amore* et à laquelle il était attaché par toutes les fibres de son âme. Et il put s'apercevoir alors, en 1907, que cette affection était réciproque, car il y eut des pleurs et des regrets cuisants en maints foyers de Jacques-Cartier.

Mais la décision était prise, et elle était irrévocable. Sous le haut patronage de S. E. le cardinal Bégin, on sait quelle floraison d'œuvres a jailli de ce sacrifice initial, et la bonne presse avec ses ramifications multiples d'action catholique en ont été la féconde récompense.

* * *

C'est au milieu de ces travaux divers, que les honneurs de l'épiscopat sont venus chercher le vaillant sociologue.

S. G. Monseigneur Bégin, croyant vieillir avec les années qui s'accumulaient sur ses épaules, demanda un auxiliaire au Pape. Et sans doute qu'il lui désigna celui qui était devenu l'homme de sa droite, car le choix du S. Père tomba sans tarder sur le Directeur de l'Action Sociale Catholique. Ce choix fut acclamé par les prêtres de l'Archidiocèse, et au jour du sacre — le 10 mai 1908 — ils se pressaient si nombreux à cette imposante cérémonie que le sanctuaire de la vieille Basilique ne put les contenir.

L'épiscopat ne ralentit en aucune façon les ardeurs du nouvel élu. Et on se rappelle comme si c'était hier les œuvres nombreuses accomplies par Monseigneur Roy, en ces douze dernières années.



LE DON D'UNE MÈRE CANADIENNE-FRANÇAISE A L'ÉGLISE.

MGR P.-E. ROY COADJUTEUR DE QUÉBEC.

M. L'ABBÉ ALEXANDRE ROY
CURE DE S.-LOUIS-DE-PINTENDRE

M. L'ABBÉ CAMILLE ROY
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'ABBÉ PHILEAS ROY
CURÉ DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP.

LE R. P. ARSENE ROY, O.P.

Et pour récompenser des services rendus à l'Église, le S. Siège éleva le 8 septembre 1914 l'évêque d'Éleuthéropolis à la dignité d'archevêque de Séleucie.

Sa Grandeur Monseigneur Roy appartient à une famille essentiellement religieuse, et l'an dernier l'*Almanach de l'Action Sociale Catholique* nous en présentait le tableau en raccourci sous ce titre assez piquant : " Le don d'une mère Canadienne-française de Berthier, à l'Église. " Et on y voyait que Monseigneur l'Archevêque auxiliaire avait quatre frères dans le sacerdoce et l'une de ses sœurs — l'aînée — dans le cloître. Elle s'y cache sous le nom de sœur Marie de l'Eucharistie : c'est l'Hospitalière très avertie de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Parmi ses frères, deux sont curés : M. l'abbé Philéas, à la Rivière-du-Loup ; et M. l'abbé Alexandre, à Saint-Louis-de-Pintendre. Un troisième, M. l'abbé Camille est au Séminaire et il s'est fait une réputation plus qu'enviable dans le monde des lettres. Le R. P. Arsène Roy, O. P., de Québec, appartient à l'ordre des Frères Prêcheurs, et depuis quinze ans, il parcourt la province prêchant un peu partout : missions et retraites.

Pendant si cette mère canadienne a fait de pareils cadeaux à l'Église, elle n'a pas négligé d'en faire quelques-uns à l'État. Dix de ses enfants sont restés dans le monde, et l'ont servi de leur mieux dans les différentes carrières où Dieu les a appelés. Parmi ceux-ci, deux ont marché sur les traces du père et sont actuellement cultivateurs à Berthier. Celui qui a hérité du domaine ancestral en conserve soigneusement toutes les traditions et depuis quelques années il est maire de sa paroisse.

D'autres sont dans la commerce, la navigation, la télégraphie et font honneur à leur position respective. La cadette de la famille s'est mariée à un cultivateur de Berthier, et est devenue madame Anselme Gagné, elle tient à imiter sa mère, puisque la voilà à la tête d'une famille de quatorze ou quinze enfants. Elle vérifie à sa façon le proverbe qui dit : " Bon sang ne saurait mentir. "

La mort n'a pas manqué de faire son apparition à ce foyer si chrétien. Après avoir moissonné jadis cinq fleurs encore au berceau, elle venait en janvier 1905 appeler le patriarche de cette nombreuse famille à la suprême récompense. Et puis en ces dernières années, trois

autres frères sont disparus successivement, en pleine maturité, laissant encore douze frères et sœurs, nombre qui assimile mieux cette famille aux plus belles de l'Ancien Testament.

Le couteau



U veux savoir, Yvette, à quoi sert ce vieux couteau — ce couteau de paysan — laissé comme par mégarde dans cette panoplie d'armes anciennes ?.. Il te semble, petite ménagère, que cet outil grossier dépare notre belle collection de lances, de casques et de poignards, et tu me demandes la permission de l'enlever ?.. Garde-t-en bien ! Ce couteau est ce que je possède de plus précieux. Il m'a été légué par ma mère, cette bisafeule que tu n'as pas connue et qui s'appelait Yvette comme toi.

Écoute son histoire. Cela se passait vers 1794, en pleine Révolution... et en pleine Vendée. Mes grands-parents habitaient les environs de Nantes. C'étaient de simples paysans, riches ou du moins fort à l'aise avant 89, et depuis complètement ruinés. Aussi ne l'aimaient-ils guère, cette Révolution qui avait proscrit leurs prêtres et tué leur roi ! Ma grand'mère, une femme très énergique, cachait même si peu ses opinions qu'elle se fit arrêter pour propos séditieux, un matin qu'elle était allée vendre ses légumes au marché de Nantes, alors au pouvoir des républicains. En moins de trois jours, elle fut jugée, condamnée et guillotinée : les choses allaient vite dans ce temps-là. Son mari prit le Marais avec ses deux gâs ; tous trois firent bravement le coup de feu aux côtés de Charette et furent tués, l'un à l'attaque de Legé, le second sur un talus, le troisième on ne sait où. De toute la famille il ne resta que la petite Yvette, qui n'avait pas quinze ans, et son grand-père maternel, un vieux bonhomme sourd et presque impotent.

L'un guidant l'autre, ils quittèrent la ferme où, d'ailleurs, le feu ne tarda pas à être mis, et se réfugièrent dans une hutte de bûcheron, au fond d'un bois. Là, ils se crurent en sûreté. Les Bleus, pensaient-ils, ne viendraient pas si loin, et, d'ailleurs, qui songerait à inquiéter une petite fille et un vieillard ?.. Ils se trompaient,

car les colonnes infernales battaient le pays, n'épargnant pas plus les enfants que les femmes et les vieux. Aucun uniforme pourtant, ne se montrait dans le voisinage des fugitifs.

Peu à peu, ceux-ci reprirent confiance. Et comme l'une sortait à peine de l'enfance, comme l'autre y rentrait par l'autre bout de la vie, cette existence solitaire eut des charmes pour eux ; il leur fallait peu de chose pour vivre : chaque semaine, Yvette se glissait jusqu'au village voisin et en rapportait du pain pour huit jours, car il leur restait quelque argent. Le reste du temps, elle égrenait son chapelet sous les grands arbres, récoltait des baies et des racines, ou raccommoait tant bien que mal leurs habits... Le vieux, qui avait quelque peu braconné dans sa jeunesse, tendait des lacs aux petits oiseaux. Bref, ils étaient presque heureux, et, en dépit de toutes leurs misères, des pensées riantes leur venaient parfois.

C'est ainsi que le vieillard s'avisa un matin que sa petite-fille venait d'avoir quinze ans. D'ordinaire, à pareil jour, il lui faisait un cadeau ; l'année précédente, ç'avait été une croix d'or, avec une chaînette pour suspendre à son cou ; l'année d'avant, de mignons souliers à boucles d'argent. Pour les quinze ans d'Yvette, il avait projeté depuis longtemps d'acheter une belle chaîne d'argent, avec, au bout, de grands ciseaux et l'agrafe pour suspendre les clés : le plus joli cadeau que puisse recevoir une future ménagère. Mais où prendre maintenant la chaîne et les ciseaux ?... A défaut, et ne voulant point laisser passer un tel jour sans réjouir sa chère fillette par un présent, le bonhomme imagina de lui donner son vieux couteau.

— Ça te servira toujours à peler tes pommes ! lui dit-il en l'embrassant. Il est un peu gros pour ça, mais, dame ! je doute que tu lui trouves un autre emploi. Bien sûr, voilà un couteau qui ne fera jamais de mal à personne !

Le grand-père disait cela en riant, par allusion à l'humeur douce et craintive de sa petite fille. C'était une chose connue dans la famille qu'Yvette n'eût pour rien au monde mis à mort une souris ! Elle avait une telle horreur du sang qu'elle s'enfuyait bien loin lorsqu'on tor-dait le cou à un canard ou à un poulet, et, une fois que sa mère s'était légèrement entaillé le doigt, elle avait failli s'évanouir. Les paysans sont d'ordinaire pas si tendres, et les frères

d'Yvette la taquinaient souvent à cause de sa sensiblerie.

Yvette fut un peu déçue ; mais elle remercia son grand-père et mit le couteau dans la poche de son tablier.

Or, le soir de ce même jour, la porte de la chaumière fut enfoncée à coups de crosses. Quatre hommes en uniformes bleus, complètement ivres, firent irruption à l'intérieur en proférant des cris de mort.

— Il y a ici des traîtres ! hurla celui qui paraissait être le chef. Saisissez-les !..

Les soldats avancèrent en titubant. La chaumière était obscure ; Yvette, cachée derrière un tas de fagots, échappa d'abord à leurs regards. Le grand-père était assis devant l'âtre, dont la maigre flamme éclairait en plein son visage ; en voyant entrer ces inconnus, il se leva, et, ne sachant ce qu'on lui voulait, alla au-devant d'eux...

Alors un tout jeune homme, qui n'avait pas une mauvaise figure, paraît-il, mais qui était ivre jusqu'à la folie, ivre jusqu'au crime, se rua sur le vieillard en vociférant comme un démon, et leva le poing pour le frapper...

Que se passa-t-il dans l'âme d'Yvette ?.. Elle-même ne sut jamais l'expliquer ; mais elle n'en put supporter davantage. Elle bondit en avant et planta son couteau, de toutes ses forces, dans la gorge du soldat.

Il tomba, rendant le sang à pleine gorge... Et telle fut l'horreur de cette scène que les compagnons du mort se sentirent frappés comme d'un coup de foudre. Ils s'enfuirent épouvantés, devant cette petite fille dont les yeux lançaient des flammes et qui tenait, ouvert dans sa main, un couteau sanglant.

Yvette avait sauvé son grand-père. La nuit venue, elle l'entraîna hors de la cabane et gagna avec lui un autre asile, où ils ne furent pas inquiétés. Puis la Révolution passa... Des jours meilleurs vinrent pour la jeune fille. Elle épousa mon père, qui n'était qu'un modeste marchand, mais qui fit fortune pendant la Restauration. Ils vinrent s'établir à Paris, où je suis né, où j'ai fait mes études de médecin. Le vieux grand-père mourut quand j'avais trois ans, en nous bénissant tous. Et il semble que le passé aussi était mort...

Et bien ! non, ce passé tragique survivait dans l'esprit de ma mère. La scène sanglante dans laquelle elle avait, enfant, joué un rôle

si peu conforme à son caractère avait laissé dans cette âme tendre une empreinte ineffaçable. Elle en était hantée, à la façon d'un affreux cauchemar... Certes, elle ne pouvait éprouver de remords !.. Mais enfin l'idée qu'elle avait dû répandre le sang, qu'un homme était mort de sa main, lui demeurait insupportable. Puis, très pieuse, elle ressentait une singulière pitié pour le misérable frappé en pleine ivresse et qui, plus tard, se serait peut-être repenti. Sans cesse elle priait pour lui, et la prière même l'aidait à se souvenir...

C'est pourquoi une vague tristesse ne cessa pas de planer sur elle, malgré toutes les joies qui lui furent accordées. Cette tristesse, Yvette, je l'ai devinée dans son sourire, lorsqu'elle se penchait sur mon berceau pour m'embrasser ; je l'ai lue dans ses derniers regards, lorsqu'elle se préparait à la mort avec une ferveur qui nous édifiait tous... Et, regarde, ne dirait-on pas que cette tristesse est encore sur son visage, tandis qu'elle nous observe de là-haut?.. ”

Et le Dr Guillemot, le doigt tendu, désignait à sa petite-fille un portrait suspendu auprès de la panoplie. Il représentait une femme aux traits réguliers, au front resté pur sous ses cheveux blancs, mais dont les yeux bleus, d'une extrême douceur, semblaient tout voilés de mélancolie...

* * *

Ceci se passait par un calme soir de printemps dans le coquet appartement parisien occupé par le Dr Guillemot et sa petite-fille Yvette, orpheline et âgée d'environ quinze ans. Autour des deux causeurs, tout était confort et sécurité : il semblait que les scènes tragiques évoquées par le récit du docteur fussent bien loin de cet intérieur heureux...

Et pourtant, il n'en était rien. Quelque temps après, la guerre de 1870 éclatait, et des jours d'angoisse commençaient pour le vieillard et l'enfant.

D'abord, ce fut l'invasion. M. Guillemot était trop âgé pour prendre part à la guerre, mais il avait deux fils dans l'armée, des petits fils déjà grands, de nombreux parents et amis. D'ailleurs, n'eût-il connu aucun de ceux qui luttaient sur les champs de bataille, que son cœur eût saigné quand même, à cause des souffrances de la patrie !

Puis ce fut le siège de Paris et toutes ses détresses... Puis la Commune... M. Guillemot, dont les opinions étaient connues de tous et qui, par sa bienfaisance, exerçait une heureuse influence sur les masses populaires, était naturellement désigné à la haine des sectaires. Un matin, il fut arrêté.

En voyant son grand-père aux mains d'hommes à mine sinistre, un tel émoi se peignit sur le visage d'Yvette que le docteur craignit qu'elle ne rééditât l'acte de sa bisafule. Mais, cette fois, le couteau n'était pas sous la main de l'enfant... et d'un cri, le docteur brisa son élan :

— Calme-toi, Yvette ! Ils nous tueraient tous deux !

Yvette fondit en larmes. Elle voyait bien qu'elle ne pouvait être d'aucun secours à son grand-père ! Les bandits étaient trop nombreux... d'autres, dans la rue, attendaient, prêts à prêter main forte. Le docteur fut emmené. Ce qu'Yvette souffrit les jours suivants ne peut se raconter. Seule dans son appartement, abandonnée de tous, impuissante à rien faire pour délivrer le captif, et sans cesse tremblante pour ses jours, elle ne vivait pas, elle agonisait... Parfois, elle essayait de vaines démarches ; puis, repoussée partout et craignant d'avoir compromis son cher prisonnier par ses instances, elle revenait se prosterner au pied de son crucifix et y demeurait de longues heures, ayant à peine la force de prier...

L'épreuve, cependant, devait avoir une fin heureuse. Grâce à de fidèles amis, M. Guillemot parvint à sortir de prison ; mais ces mêmes amis jugèrent imprudents qu'il regagnât son domicile, où il aurait pu être arrêté de nouveau. Le docteur se résigna à demeurer caché chez eux, à l'autre bout de Paris, et plusieurs jours s'écoulèrent encore avant qu'un billet furtif n'apprit à Yvette la mise en liberté de son aïeul.

Ce message rassurant fut le seul qu'elle reçut jusqu'à la délivrance définitive. Après l'avoir accueilli avec joie, elle ne tarda pas à retomber dans ses inquiétudes. Sans cesse, elle tremblait d'apprendre que le Dr Guillemot avait été emprisonné, massacré... , ou bien elle se disait que, peut-être, elle n'entendrait plus jamais parler de lui...

Enfin, les Versaillais entrèrent en vainqueurs. Les balles crépitèrent avec un redoublement de violence sur Paris flambant de toutes parts...

La curiosité l'emportant sur l'effroi, Yvette se tenait auprès de sa fenêtre, au risque de recevoir quelque balle perdue. La rue était déserte... Soudain, une dizaine de fédérés y firent irruption par un bout, fuyant à toutes jambes devant des soldats qui les serraient de près, la baïonnette au canon.

Les fuyards passèrent comme un tourbillon : ils étaient noirs de poussière, de poudre, de sang coagulé. Les soldats n'étaient guère plus brillants, mais ils semblaient pleins d'entrain et de résolution. A leur tête, un jeune officier, l'épée haute, entraînait ses hommes en avant. Les fédérés semblaient de très jeunes gens, à en juger par leur agilité, car leurs visages étaient méconnaissables. Sans doute, quelques gamins des faubourgs follement jetés dans cette bagarre...

Yvette les suivait d'un regard sans tendresse, et elle fut joyeuse lorsque le dernier de la bande ayant trébuché, les soldats fondirent sur lui et le terrassèrent.

— Mince capture ! mes enfants, cria l'officier. Il ne faut pas que ce moineau nous fasse perdre les autres... Liez-lui pieds et poings et jetez-le dans le premier couloir venu : nous le reprendrons en passant.

Les soldats obéirent, et, tandis que l'officier, suivi du gros de la troupe, repartait de plus belle sur les pas des fugitifs, deux d'entre eux, portant le prisonnier, entrèrent dans le couloir de la maison occupée par Yvette...

A quel sentiment obéit la jeune fille ? Sans chercher à se l'expliquer, elle descendit rapidement l'escalier — elle habitait au premier étage — et se trouva dans le couloir. Un soldat s'y trouvait encore ; il ne la vit pas venir, occupé qu'il était à garotter soigneusement le communard. Cela fait, il ramasse son fusil et s'éloigne en courant.

Yvette se trouva seule en face du prisonnier. C'était bien un adolescent... Quels tristes exemples, quel fatal entraînement avaient fait de lui le complice des incendiaires et des égorgeurs ?

— Ben quoi ? la bourgeoise, aurez-vous bientôt fini de me reluquer ? fit-il avec un

fort accent faubourien. C'est drôle, pas, un homme qu'on va coller au mur ?

Il ricanait, tâchant de paraître crâne, mais son visage sous le masque noirâtre, était livide et sa bouche se crispait d'angoisse.

— On va vous fusiller ? fit Yvette bouleversée. Mais qu'avez-vous donc fait ?

Le gamin eut un geste vague...

— J'ai... j'ai suivi les autres ! balbutia-t-il v'là tout ! Maintenant, la partie est perdue... faut payer... C'est la guerre !

Et détournant la tête pour que "la bourgeoise" ne vit pas une larme rouler dans ses yeux :

— Pour moi, ça m'est joliment égal !... Mais y a la vieille... C'est ma mère que je veux dire... Ah ! pauvre bonne femme ! Vatt-elle en verser des pleurs...

Yvette frémit. Elle savait ce que devait être une pareille douleur ! Et une immense pitié la prenait pour cet enfant égaré qu'on pourrait peut-être ramener au bien...

— Ecoutez, dit-elle, toute haletante, si on vous laissait vivre, est-ce que vous me promettiez de retourner tout de suite auprès de votre mère... et de ne pas recommencer ?

Le gamin la regarda droit dans les yeux.

— Ça, je vous le jure ! dit-il gravement.

— Eh bien ! reprit Yvette en s'approchant, je vais tâcher de vous délivrer.

— Vous feriez ça ?... s'écria-t-il. Vous avez donc confiance ? Oh ! merci !... Je tiendrai parole, allez ! Mais... ajouta-t-il, au moins, on ne vous rendra pas responsable ?... On ne va pas vous faire de mal ?

Il avait jeté ce cri avec une telle véhémence qu'Yvette se sentit touchée jusqu'au fond du cœur :

— Rassurez-vous, dit-elle, on ne s'inquiètera guerre de moi... ni de vous. Mince capture ! disait tantôt le capitaine...

Tout en parlant, Yvette travaillait à desserrer les cordes qui liaient les membres du prisonnier, mais elle ne put y parvenir.

— Il faudrait un couteau, dit-elle.

Elle remonta l'escalier quatre à quatre, en proie à une extrême agitation. Son grand-père ! où était-il en ce moment ?... Peut-être avait-il été massacré... par les complices de cet inconnu qu'elle allait délivrer et qui, peut-être, n'était lui-même qu'un assassin prêt à trahir son serment ?

Tout à coup, elle eut une inspiration. Elle courut au petit salon d'où toutes les armes de la panoplie avaient été retirées, par crainte d'une perquisition. Elle alla prendre, dans le tiroir où il était caché, le couteau de la Vendéenne, et, redescendant bien vite, s'en servit pour couper les liens du prisonnier.

— Allez, lui dit-elle gravement. Et souvenez-vous !

Le jeune homme s'inclina et disparut. Devenue seule, Yvette remonta chez elle plus lentement et s'en fut replacer le couteau dans sa cachette. Puis elle leva les yeux vers le portrait :

— Grand'mère, ai-je bien fait?... murmura-t-elle.

Et soudain, il lui sembla que l'expression de mélancolie avait disparu du cher visage... et que la grand'mère lui souriait !

MAX COLOMBAN.

LA POMME DE TERRE AU CANADA

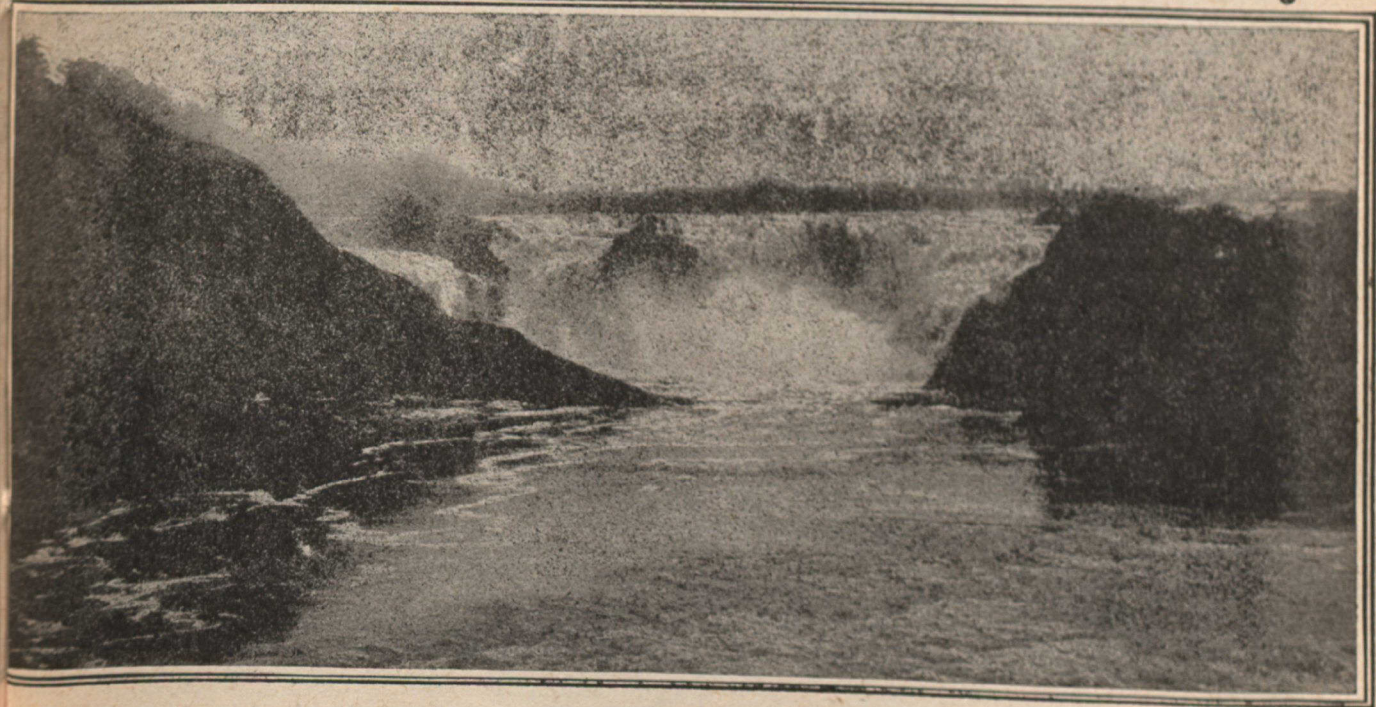
En 1737, il y eut une grande disette au Canada. La mère Duplessis de Sainte-Hélène écrit à ce propos ; “ Les habitants sont réduits à manger des bourgeons d'arbres, des pommes de terre et autres choses qui ne sont point propres à la nourriture des hommes. ”

La même année naissait Parmentier.

Le 8 août 1758, MM. de Vaudreuil et Bigot écrivaient au ministre qu'il serait très à propos d'introduire la culture des pommes de terre dans la colonie. Elles sont connues au Canada, ajoutaient-ils, mais l'habitant n'en a jamais cultivées, parce qu'il est accoutumé au pain de froment.

C'est donc sous le régime anglais que l'on commença ici la culture de ce tubercule, d'une façon sérieuse.

J.-E. R.



LE SAULT DE LA CHAUDIERE

QUESTIONS RELIGIEUSES

L'anéantissement des méchants

QUESTION. — *Un catholique peut-il croire que l'enfer consiste simplement dans l'anéantissement des méchants, qui seraient ainsi éternellement privés de Dieu ?*

RÉPONSE. — Non, un catholique ne peut pas croire cela. En effet — et c'est ce que je vous montrerai en premier lieu, — l'éternité des peines de l'enfer est un dogme de foi ; en second lieu, la saine raison est, ici, comme en tout le reste, complètement d'accord avec la foi.

I. *Foi.* — L'Église a défini et imposé à notre croyance le dogme du séjour éternel des âmes dans les peines de l'enfer. Et elle ne pouvait faire autrement, puisque c'est une des vérités les plus souvent affirmées par Notre Seigneur.

On parle quelquefois d'un anéantissement possible des âmes des méchants. Mais c'est là une hypothèse inadmissible, parce qu'inconciliable avec l'enseignement de l'Église et avec les paroles mêmes de Notre-Seigneur.

En effet, si les âmes méchantes étaient anéanties, quand serait-ce ? Serait-ce avant le jugement général, par exemple à leur sortie du corps ? Serait-ce, au contraire, après le jugement dernier ?

Avant le jugement ? Impossible, car Notre Seigneur nous dit formellement que les méchants assisteront à ce jugement, ce qui serait bien difficile s'ils étaient rentrés dans le néant !

Après le jugement ? Impossible encore, car Notre Seigneur prononcera sur eux cette sentence : " Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel. " Ou les mots ne valent rien dire ou ces paroles sont absolument incompatibles avec l'anéantissement des méchants. Si telle devait être leur peine, le souverain Juge ne les enverrait pas " au feu éternel ". Qu'on ne parle pas ici de métaphore : une métaphore ne doit pas susciter une idée contraire à celle qu'elle veut exprimer ; et puis, dans une sentence judiciaire, on ne parle pas un langage figuré, et l'on fait dire aux mots ce qu'ils signifient.

Vous le voyez, l'hypothèse de l'anéantissement

est inconciliable avec cette parole de Notre-Seigneur... et il y en a beaucoup d'autres !

II. *Raison.* — L'anéantissement des méchants serait contraire à la sagesse de Dieu, à sa toute-puissance et à sa bonté. La saine raison nous le montre clairement.

1° Il serait contraire à la *sagesse* de Dieu de traiter ses créatures contrairement à la constitution dont il les a douées, à l'essence qu'il leur a attribuée. Or, notre âme est immortelle *par nature*. Qu'est-ce à dire, " par nature " ? C'est-à-dire que Dieu a voulu essentiellement qu'elle fût immortelle ; il n'a nullement subordonné cette immortalité à des mérites éventuels ; c'est absolument et sans condition qu'il a porté ce décret. L'âme étant essentiellement immortelle par la volonté de Dieu, il serait contraire à la volonté de Dieu, il serait contraire à la sagesse divine d'agir contre l'essence de l'âme qu'il a créée.

2° Ce serait également contraire à la *toute-puissance de Dieu*, car, avec l'anéantissement des méchants, voici quelle serait la situation : Dieu aurait décrété l'immortalité de l'âme, mais ensuite, une âme, par sa propre volonté mauvaise, obligerait Dieu à changer ses desseins et à anéantir une âme créée par lui immortelle ! Ce serait le triomphe du mal sur Dieu.

Réfléchissez à ceci. Un homme pourrait accumuler tous les crimes, violer toutes les lois divines et humaines. Et puis, quand il en aurait assez ou qu'il verrait la fortune tourner, il mettrait fin à ses jours, et une balle de revolver le délivrerait, non seulement de toute peine ici-bas, mais encore de toute responsabilité devant Dieu. En mourant, ce méchant pourrait dire que devant Dieu lui-même, c'est lui qui a eu le dernier mot !... Dieu ne peut permettre cela.

3° Enfin, la *bonté* de Dieu est elle-même intéressée à ce qu'il y ait pour les méchants une sanction autre que l'anéantissement. En effet, c'est par bonté que Dieu a voulu créer les hommes, afin de leur donner le ciel. C'est par bonté également qu'il veut leur donner les moyens d'y aller. Or, nous le savons bien, la crainte de l'enfer est un moyen puissant pour nous diriger vers le ciel ; il n'y a d'autre alternative pour nous que le ciel ou l'enfer. Mais si l'alternative était le ciel ou le néant, combien d'hommes accepteraient le néant *pour après*, et accumuleraient ici-bas les fautes ; ils accepteraient de ne vivre que de la vie présente, mais

ils voudraient en faire ce qu'ils appelleraient le paradis sur terre, et qui, en réalité, serait la recherche du plaisir à tout prix.

De fait, nous voyons beaucoup d'hommes vivre ainsi. Mais précisément, pour s'y autoriser, que font-ils ? En grand nombre, ils proclament qu'il n'y a pas d'autre vie à attendre, ils soutiennent l'"anéantissement des méchants" et ils en tirent dès maintenant les conséquences pratiques !

Vous le voyez, en cette matière comme en toute autre, la saine raison ne peut que s'incliner devant les enseignements de la foi.

E. DUPLESSY, ptre

La puce

"Du repos des humains implacable ennemie", comme dit le grave Boileau, la puce (*Pulex irritans* !!) est un insecte intéressant, plus que tout autre elle attire l'attention et pique... la curiosité. La visite d'un prince cause rarement plus d'émotion que la visite d'une puce. Les personnes impressionnables n'en peuvent même supporter la pensée sans un léger frisson.

Pendant longtemps la puce a joui d'une véritable considération ; on a vu des éleveurs de puces, des dompteurs de puces, voire des chanteurs de puces... Oui ! des poètes, et plusieurs ont célébré la puce. Écoutez le premier couplet d'une chanson de Goethe :

Une puce gentille
 Chez un prince logeait ;
 Comme sa propre fille
 Le brave homme l'aimait,
 Et (l'histoire assure)
 Par son tailleur un jour
 Lui fit prendre mesure
 Pour un habit de cour.

Les puces formaient alors une noble caste. Mais en notre siècle prosaïque, il suffit d'être puce pour se faire mal juger... La démocratie, voyez-vous !...

Puisque vous y tenez, je m'en vais vous conter la vie d'une puce, depuis son berceau jusqu'à sa tombe.

Première partie : la puce, de sa naissance à l'âge de discrétion.— Pour des raisons physiologiques que nous n'examinerons pas, disons qu'il y a dans une fente du plancher un œuf

de puce fraîchement pondu. Sans que personne l'ait couvé, dix jours plus tard cet œuf éclot. Il en sort un petit ver blanc, gros comme rien, n'ayant ni queue ni pattes ; seuls quelques petits poils par-ci par-là. C'est égal, à force de battre des pois il arrive à se déplacer, mais avec combien de tortillements et de culbutes.

Onze jours après son éclosion, ce petit ver, cette *larve* comme on dit s'enferme en un petit sac de fil soyeux, dans un *cocon* qu'elle a filé elle-même. Elle y passe onze jours pour subir ses dernières transformations.

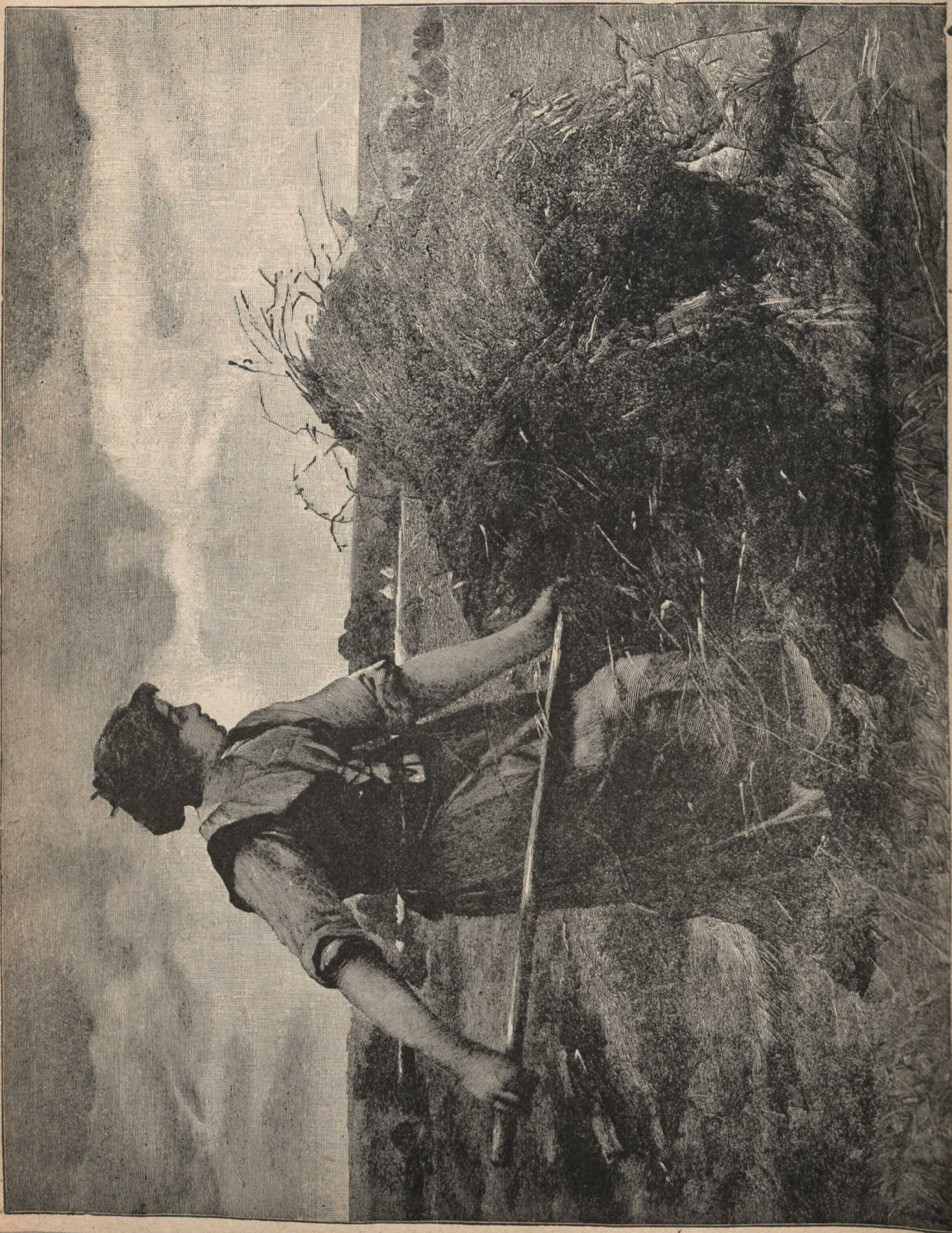
A la fin de ces onze jours, le cocon s'entr'ouvre, et il apparaît une jolie puce vêtue d'un costume brun. La période de l'enfance est terminée ; immédiatement la puce se met à sortir et fait sa grande.

Deuxième partie : la puce adulte. Aussitôt sortie de son cocon, elle part en quête de nourriture... N'ayant point d'ailes, la puce ne peut voler ; mais elle a de bons jarrets et peut sauter. La puce n'est pas battue pour les sauts en longueur et en hauteur ; elle exécute des bonds prodigieux : 50 ou 60 fois sa longueur... La voilà donc partie pour prendre son repas ; il peut se faire qu'elle demeure longtemps affamée ; car elle est "difficile sur la nourriture". Elle ne prend que du sang ; mais quand elle a ainsi jeuné, gare à ses piqures... Enfin, voilà une victime ; on un clin d'œil elle s'introduit sous le vêtement, se faufile avec adresse dans le replis du linge et se vise un lieu sûr. On ne l'a pas encore remarquée ; elle rit dans sa barbe, le moment de la ripaille est venu. Prestement, elle écarte les deux valves de la gaine qui protège ses lancettes, enfonce ces dernières dans la peau et se met à pomper le sang qu'elle boit à pleines gorgées. Elle se hâte, car il arrive qu'on la déränge en plein milieu du repas. Alors la crainte d'un trépas prématuré la fait fuir et elle va piquer ailleurs. Bien adroit qui peut la prendre et surtout la tenir ; son enveloppe est coriace et glissante et elle s'échappe aisément des doigts qui l'ont saisie.

Si elle se tire avec bonheur des chasses qu'on lui fait, la puce vit d'ordinaire huit mois. Sa vie est courte, mais elle pond douze œufs, une descendance nombreuse peut lui survivre et l'avenir de la race est assurée.

(*L'Alma Mater*)

JEAN-LOUIS.



LA FANEUSE. — TABLEAU DE M. JULIEN DUPRÉ

La grande guerre et ses grandes figures

PAR LE R. P. ALEXIS, CAPUCIN



LE GÉNÉRAL FAYOLLE (1)

Le Général Fayolle inspire à tout le monde dès la première rencontre, confiance et affection. Sa taille élevée, son ample visage, son front haut et dénudé, ses yeux bleus d'une candeur d'enfant, sa voix brusque et paternelle, la simplicité de son accueil, la droiture évidente de son cœur qui ignore les arrière-pensées, les réserves orgueilleuses et les prétentions, lui ont valu dans son entourage et dans l'armée une sympathie que l'on pouvait qualifier de filiale, si la connaissance que l'on a de ses talents et de sa noble indépendance ne l'auréolaient d'estime et de respect.

Son âme parfaitement équilibrée et foncièrement humble l'a protégé contre les déceptions de sa carrière par la joie que la travail procure et par la conviction que ses mérites étaient amplement récompensés. Parvenu sur le pina-

cle au moment où les ambitions cessent, il a vu le succès couronner toutes ses entreprises, il s'est vu traiter, comme Joffre, comme Humbert, de général heureux. Heureux, certes, il le fut ; mais n'oublions pas que les bonheurs ne sont constants que lorsque ils sont mérités.

Marie-Émile Fayolle naquit au Puy, Hte-Loire, le 14 mai 1852, d'une de ces vieilles familles d'Auvergne où les traditions de foi, de travail, d'économie et d'honneur se conservent pieusement. Son père pratiquait le commerce de la dentelle qui est l'industrie du pays. Les dentelliers de la Haute-Loire n'entretiennent pas, d'ordinaire, des ateliers dans leur maison ; ils distribuent leurs commandes entre des ouvrières travaillant à domicile, dans la ville et jusque dans les hameaux écartés, qu'ils payent à la pièce.

L'unique défaut de ce système dont les avantages moraux sautent aux yeux est qu'il favorise l'exploitation de l'ouvrière par certains patrons impitoyables.

La famille Fayolle étant des plus chrétiennes et comptant deux oncles prêtres, l'enfant fut envoyé naturellement au Petit Séminaire du Puy, duquel il a gardé toute sa vie un souvenir reconnaissant.

Les études étaient fortes, l'enfant était intelligent, les parents entretenirent d'ambitieuses pensées, si bien que, aussitôt après les épreuves du baccalauréat, on l'envoya à Paris, chez les Jésuites de la rue des Postes pour s'y préparer à l'École polytechnique. Le jeune Fayolle passa ses examens avec succès et fut admis, 1873. Deux ans plus tard, il sortit de Polytechnique en très bon rang avec le grade de sous-lieutenant. On l'envoya à l'École d'application de Fontainebleau. Là encore il eut des succès. C'était décidément un chanceux, car il faisait les choses avec tant de bonhomie qu'on ne pouvait le traiter d'ambitieux.

De Fontainebleau il passa au 16^e régiment d'artillerie. La chance l'y poursuivit encore. Il fut désigné pour l'expédition de Tunisie, sous le général Saussin, 1881 : expédition idéale, parfaitement organisée, parfaitement conduite, couronnée d'un complet succès, et... sans danger. Fayolle y gagna pour sa part les galons de capitaine.

La chance ne voulait point l'abandonner. Nous le voyons successivement instructeur d'équitation au 36^e d'artillerie, élève à l'École

(1) Voir *le Correspondant*, 25 juin 1918.

supérieure de guerre, breveté d'état-major et employé à la place de Paris, 1891.

Alors la chance hésita ; il attendit jusqu'en 1894 son brevet de chef d'escadron.

Puis la chance se fit capricieuse, Ce ne fut qu'en 1897 que le général Renouard, commandant de l'École de Guerre, instruit de sa grande valeur, le fit nommer professeur adjoint du cours d'artillerie.

Fayolle, installé à l'École, s'y trouva au comble de ses vœux. Il y eut pour collègues de futurs grands hommes, Foch, de Maud'huy, Pétain et, il travailla d'arrache-pied. En 1900 il succéda au colonel Ruffet en qualité de professeur titulaire, titre qu'il devait conserver sept ans.

Pendant ses longues années, Fayolle, à l'instar de ses illustres camarades, se montra rénovateur de tactiques, non point novateur bruyant, mais imperturbable et obstiné, pénétrant de ses méthodes les générations nouvelles et préparant la revanche de la patrie. Il prônait la concentration des feux d'artillerie, premier pas et présage de ce que nous appelons aujourd'hui le rideau et la nappe de feu.

Il ne publia pas alors ses cours ; mais, plus tard, en 1913, il fit paraître un volume qui présentait la substance de sa doctrine sous le titre : " Concentration des feux, concentration des moyens ".

Cependant Fayolle vieillissait, et la chance, cette coquette, l'abandonna tout-à-fait. On le fit attendre jusqu'à 1902 son grade de lieutenant-colonel, jusqu'en 1907 celui de colonel.

C'était bien sa faute, d'ailleurs : il travaillait, travaillait, et oubliait ses intérêts. Qui voulez-vous qui y pensât ? Puis, cet honnête homme avait des idées drôles. Il prétendait que le grade de colonel devait satisfaire les plus méritants. Quand, enfin, en 1910, il fut promu brigadier, à l'âge de 58 ans, il en témoigna plus de surprise que de plaisir. Ses camarades étaient surpris comme lui, mais pour un motif tout autre ; ils se demandaient pourquoi on s'obstinait à tenir sous le boisseau une telle lumière. L'armée française vit alors des jours bien sombres.

Fayolle passa quatre ans à Angoulême et à Vincennes. L'heure de la retraite approchait. On se disait dans le monde militaire : A quoi pense-t-on ? Va-t-on le laisser partir ainsi ? Quand sera-t-il nommé divisionnaire ? — On

ne pensait à rien. L'heure vint, et, le 14 mai 1914, le pauvre Fayolle fut mis d'office dans les cadres de la réserve.

Tout le monde s'indigna de ce cruel traitement, tous, excepté lui-même.

Il se retira à Clermont et se mit à tailler ses rosiers. Il avait tant travaillé dans sa vie qu'il avait bien gagné ces loisirs. " O Melibæe, Deus nobis hæc otia fecit ". Puis il avait en tête un voyage qui avait été le rêve de toute sa vie, un voyage aux Saints Lieux. Il piochait sa Bible et l'itinéraire de Saint-Paul.

Sur ces entrefaites éclata la guerre.

A l'heure du danger, les rats, dit-on, abandonnent le navire ; cela prouve qu'ils ne sont pas des héros. Le gouvernement appela Fayolle à la rescousse et lui donna la 139e brigade à commander. Quelques jours plus tard, le 13 août 1914, il lui confia le 70e division. Cette division s'illustra aussitôt et se fit connaître dans l'armée sous le nom de division Fayolle.

La division Fayolle, incorporée à l'armée de Lorraine, participa à la malheureuse offensive qui vint échouer piteusement au pied des hauteurs de Morhange, 19 août. Grâce à la judicieuse décision du général Castelnau qui prit sur lui d'ordonner la retraite, la 11e armée se tira tant bien que mal de ce mauvais pas et put se retrancher sur les puissantes positions du Couronné de Nancy. Nous ne raconterons point ici les victoires qui suivirent et qui contribuèrent pour leur part au salut de la France.

Notons simplement que, durant la retraite, la division Fayolle sauva d'un désastre certain la 39e division qui pliait, et que, dans la journée du 25, elle gagna, sur les Allemands une brillante victoire. Le général en chef voulut l'en récompenser par un ordre du jour qui rendait à sa conduite héroïque, depuis le 20 août jusqu'au 14 septembre, un éclatant hommage.

On connaît le mot de Napoléon sur les vaillants : " A la guerre, dit-il, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer . Il faut croire que la division Fayolle appartenait à ces *mêmes*. La bataille de Lorraine, heureusement terminée, on l'envoya incontinent commencer la bataille du Nord. Le lecteur a entendu parler de la *course à la mer*. L'empereur d'Allemagne, dépité d'avoir manqué Paris, lança ses légions sur Calais, dans l'espoir de menacer l'Angleterre. Ce fut une course furibonde dans laquelle les

Alliés arrivèrent bons premiers. La bataille dura près de deux mois, octobre et novembre, pendant lesquels un demi million d'Alliés firent face à un million et demi d'Allemands et leur tuèrent un quart de million d'hommes.

La division Fayolle fut incorporée à la Xe armée du général de Maud'huy, et chargée de la défense d'un secteur sur le pont de Lens-Arras, 1er oct. 1914.

C'est là qu'un incident qui faillit tourner au tragique montra que les destinées de l'homme ne tiennent souvent qu'à un fil.

Fayolle avait donné l'ordre, de grand matin (2 oct), à une de ses brigades de pousser en avant et d'occuper le village de Gravelle. Vers neuf heures, il voulut s'y porter en personne. Parvenu dans un chemin creux et se sentant indisposé, il fit arrêter l'auto obile, et prit du lait. Pendant qu'il se rafraîchissait ainsi, voilà que des éclats d'obus attirèrent son attention. Inquiet, il escalade le talus et se mit à regarder. Devant lui, sur ses côtés, à droite, à gauche, des tirailleurs allemands couraient à travers les champs de betteraves, déployés en ordre de batailles ; il retourna la tête et aperçut, accroupis à l'abri des meules de pailles, d'autres groupes ennemis.

Dans cette extrémité il se sentit perdu. Que pouvait-il faire ? Franchir à pied un espace découvert de quinze à dix-huit cent verges ; il n'y fallait point songer. Il sauta dans sa voiture, qui virant péniblement dans l'étroit chemin, reprit sa route et fila comme l'éclair. Des salves de mousqueterie les accueillirent ; le chef d'état-major, le Capitaine Herscher, fut atteint grièvement à la hanche ; la voiture fut criblée de balles ; le général échappa.

Comment, dira-t-on, la chose avait-elle pu avoir lieu ? Un retard dans l'exécution de l'ordre donné en avait été la cause.

Quoiqu'il en soit, malgré ces coups, l'ennemi ne passa pas ; la 70e division repoussa ses attaques quotidiennes, et, le 11 octobre, le général Fayolle fut décoré de la cravate de commandeur. Sa division devait rester dans ce dangereux secteur pendant quinze longs mois.

C'est au cours de cette terrible année 1915 pendant laquelle l'armée française presque seule versa le plus pur de son sang, que le général Pétain, commandant du 33e corps dont faisait partie la Division Fayolle, gagna la bataille de Carency. Or, ce fut précisément la division

Fayolle qui joua, dans cette bataille le rôle principal. Pétain, reconnaissant, la cita à l'ordre du jour et la combla d'éloges, 2 juin 1915. Peu de jours après, 21 juin, ce grand chef était promu commandant de la 11e armée, et Fayolle, son ami, lui succédait à la tête du 33e corps. Mais les honneurs plus grands attendaient, sous bref délai, notre modeste héros.

Et, en effet, le 26 février 1916, le général Fayolle recevait le commandement de la VIe armée, avec charge de secourir, le plus tôt qu'il serait possible, la citadelle de Verdun.

C'est l'offensive de la Somme qu'on avait en vue. Cette offensive, qui fut admirablement combinée, constituée, peut-être le titre le plus sérieux de Fayolle à la gloire. Si l'unité du commandement ne fut définitivement réalisée qu'en 1918 par la nomination du général Foch, on peut dire qu'en 1916, Joffre en fit un essai heureux, car il obtint de toutes les armées alliées un effort simultané. Au signal donné, les Russes et les Italiens se lancèrent à l'assaut de l'Autriche, tandis que, 1er juillet, les Anglo-français, commencèrent, au nord de la Somme, une offensive formidable sur un front de quarante kilomètres. Les résultats furent aussi heureux que possible, comme en témoigne l'ordre du jour suivant à la VIe armée. " Le général commandant en chef adresse l'expression de sa profonde satisfaction aux troupes qui combattent sans relâche sur la Somme depuis trois mois. Verdun dégagé, 25 villages reconquis, plus de 35,000 prisonniers, 150 canons pris, les lignes ennemies enfoncées sur dix kilomètres de profondeur, tels sont les résultats obtenus ".

Quelques jours plus tard, 8 octobre, Fayolle était élevé à la dignité de Grand officier de la Légion d'Honneur.

On sait comment en décembre 1916, Joffre, accusé de timidité, fut mis à pied et remplacé par Nivelle ; comment, le 15 mai 1917, Nivelle accusé de témérité, fut à son tour relevé par le général Pétain.

Ce dernier remit tout en ordre. Voulant témoigner à Fayolle sa profonde estime, il le choisit pour son successeur à la tête du groupe d'armée dont il venait d'abandonner le commandement.

Fayolle n'avait pas couru après la fortune. Quand elle vint à lui il prouva qu'il était digne d'elle.

Pétain lui laissait une lourde tâche heureusement commencée, la conquête du massif de Moronvillers, près Reims. Fayolle la mena à bonne fin. Sous ses ordres, fut capturé le célèbre massif et on fit 6000 prisonniers. Sous ses ordres, également, le général Guillaumat dégageda par de brillantes attaques les abords de Verdun et prit 10,000 allemands. C'est sur cette double victoire que se clôtura l'année 1916.

Mais déjà, des événements tragiques appelaient sous d'autres cieus notre héros.

Dans la dernière semaine d'octobre 1917, un affreux désastre était tombé sur les armées italiennes. A la bataille de l'Izozzo, nos malheureux alliés perdirent, outre leurs morts, 1500 canons et 180000 prisonniers. Bousculés par les vainqueurs, ils évacuèrent le territoire conquis, le Frioul et la Vénétie, jusqu'à la rivière Piave derrière laquelle ils parvinrent à se retrancher.

Dans cette extrémité la France et l'Angleterre n'abandonnèrent point leur sœur. Ils créèrent à la hâte deux armées et les expédièrent en Lombardie. Fayolle fut nommé commandant-en-chef de l'armée française, 18 nov. 1916.

La position était épineuse. Des fautes graves avaient été commises, des récriminations pouvaient s'élever, des reproches s'adresser sans injustice. Mais l'heure était à l'Union sacrée, non à la discorde : l'union sacrée triompha.

Il se trouva que le général anglais Plumer était la droiture même, et que Fayolle, avec la belle franchise de l'honnête homme inspira plus de confiance que n'aurait fait un diplomate.

On mit du baume sur les plaies des Italiens, on prêta la main à leurs combinaisons, l'accord se fit à la satisfaction de tout le monde.

Restait à gagner une victoire pour sauver le prestige du nom français. Le général Maistre dégageda notre honneur par l'opération du mont Tomba, 30 décembre. L'affaire était, en soi, assez modeste ; mais elle enthousiasma les Italiens, ranima leurs esprits et donna le signal d'une contre-offensive qui se poursuivit jusqu'à la défaite totale de l'Autriche.

Si le général Fayolle est heureux on ne saurait dire que l'automobile lui porte bonheur. A l'alerte de Gavrelle succéda l'accident d'Italie. Il descendait, 26 janvier 1918, la route de Conco lorsque sa voiture demeura suspendue à un rocher. Le général Barthélemy qui l'accompa-

gnait eut le bras cassé, lui-même se tira d'affaire par miracle.

Vers le milieu de février, notre général reprit le chemin de la France où de graves événements se préparaient.

Les journaux de l'époque ont reproché, avec autant d'aigreur que le permettait la censure, à notre haut commandement de n'avoir pas prévu l'offensive allemande du printemps 1918, et de s'être laissé surprendre. C'est une erreur et une injustice que l'histoire réparera. N'oublions pas qu'il y a surprise que l'on doit prévoir et surprise qu'il est impossible de prévenir. Nos chefs savaient parfaitement qu'ils allaient être attaqués par des forces redoutables, et ils se préparèrent de leur mieux à recevoir le choc. Mais comment auraient-ils pu deviner où le choc porterait ?

Le fait est que, à l'arrière du secteur de jonction des armées anglaises et françaises, c'est-à-dire au point de plus vulnérable, l'armée d'Humbert avait été postée, prête à marcher, ainsi que l'armée du général Debeney, au premier signal que leur donnerait Fayolle.

Avouons, tout de suite, que la violence de l'attaque sous laquelle succombèrent les troupes du général Gough et la rapidité vertigineuse de l'avance allemande déjouèrent nos calculs et causèrent une panique. N'empêche que, le soir même du 21 mars, la troisième armée était alertée, qu'aussitôt après, l'armée de Debeney accourut à la rescousse, que, tout en reculant pour donner aux renforts le temps d'arriver, elles ne se laissèrent rompre nulle part, et que, dès le 29 mars, les ennemis furent contenus, Paris et Amiens furent sauvés. Cette rapidité dans la riposte tient vraiment du prodige.

Mais il est temps de nous arrêter ; les documents nous manquent pour raconter ce qui se passa dans la dernière période de la guerre. Le peu que nous savons se trouve écrit dans la monographie du maréchal Foch.

Il suffit de noter que le rôle de Fayolle, à la tête de son groupe d'armées, fut de première importance, et que ce grand homme contribua pour sa bonne part à la victoire définitive.

Comme il avait été à la peine, il fut à la gloire. Lors de l'entrée des Français à Strasbourg au milieu d'acclamations délirantes, parmi les grands chefs qui entouraient sur l'estrade triomphale le maréchal Pétain, nous voyons au pre-

mier rang les chefs de groupes d'armée Castelnau, Fayolle, Maistre.

Et maintenant la Grande Guerre est terminée couronnée par une paix juste et glorieuse. Il est temps, mon général, de jouir du repos que vous avez si bien mérité, Cueillez vos roses, la France cueillera pour vous des lauriers. Hâtez-vous de partir pour l'Orient. Vous y suivrez les traces de saint Paul et aussi celles des Croisés. Emportez avec vous la Bible : mais n'oubliez pas, pour vous distraire, de prendre en même temps la ravissante épopée du Tasse, car la Jérusalem que vous allez vénérer c'est la Jérusalem délivrée.

Quelle Jérusalem nouvelle

Sort du fond du désert brillante de clartés

Et porte sur le front une marque immortelle ?

Peuples de la terre chantez !

Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.

FR ALEXIS, Ptre.

Ajoutons à cette biographie du général Fayolle les réflexions suivantes d'un écrivain distingué :

Le 15 décembre 1918, les troupes de la 10^e armée commandées par le général Mangin, faisaient leur entrée solennelle à Mayence.

Après un défilé impressionnant devant le général Fayolle, commandant un groupe d'armées, les généraux français se rendirent au château, où ils reçurent l'hommage et la promesse de fidélité des autorités civiles allemandes.

C'est ici que se place le magnifique discours du général Fayolle, que toute la presse a reproduit comme un fait divers et presque sans commentaires.

Cette harangue, une des plus nobles qui soit sortie de la bouche d'un chef d'armée, mérite cependant qu'on s'y arrête davantage et qu'on en médite les enseignements.

Aussi, voudrais-je y consacrer ces quelques lignes. Mon but principal est de mettre en relief la mentalité de nos chefs et de nos soldats, par opposition à celle de nos barbares ennemis.

Après les cruautés sans nom et les crimes systématiques commis par les Boches sur terre et sur mer, au cours de ces cinquante et un mois de guerre, on aurait pu s'attendre à des représailles de la part des alliés, pénétrant en vainqueurs en Allemagne, atteignant et dépassant même le Rhin.

Les vaincus s'y attendaient et tremblaient de tous leurs membres, à la pensée des excès possibles d'une soldatesque déchainée sur leur territoire.

On juge généralement les autres d'après soi-même. Et nul n'a oublié les menaces farouches lancées par les grands chefs teutons, pour le cas où ils gagneraient la guerre et entreraient enfin dans Paris, cette terre promise aux appétits de leurs bandes de pillards.

Le calcul des têtes carrées était simpliste :

"Nous sommes battus, disaient-ils, nos adversaires vont nous appliquer la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent, c'est-à-dire nous terroriser, comme l'ont fait nos propres soldats vis-à-vis des populations de la Belgique et du nord de la France."

Aussi, leur stupéfaction — le mot n'est pas trop fort — fut grande, lorsqu'ils virent arriver chez eux, dans leurs villes et dans leurs plus modestes bourgades, des troupiers, fiers de leurs victoires, certes, mais calmes, disciplinés, respectant les ordres d'humanité donnés par leurs officiers.

Quelle admirable leçon donnée au monde et surtout aux descendants d'Atilla ! L'histoire, attentive, inscrira dans ses plus belles pages l'attitude des armées alliées dans leur marche vers le Rhin !

Mais arrivons à la harangue de Fayolle.

Après avoir remercié les autorités locales de leur serment d'allégeance, le général commence par leur dévoiler sa pensée toute crue au sujet de la guerre conçue, préméditée par le kaiser et par son peuple de proie, puis conduite avec une sauvagerie qui a dépassé les horreurs de leurs dévanciers, les Huns.

Il leur jette à la face avec mépris toutes les infamies commises par leur bande envahissant le sol de la Belgique neutre et du nord de la France.

Leur rappelant leurs déprédations faites par ordre supérieur, leur montrant des trains entiers chargés du fruit de leurs rapines, il les stigmatise d'une épithète cinglante comme un coup de cravache : *Cela n'est pas la guerre, c'est le vol à main armée !*

Puis il ajoute : " Vous avez fait de la terreur un système de guerre. Vous n'avez réussi qu'à exaspérer notre force de résistance et à hâter notre victoire. "

Ces paroles, si profondément vraies, devaient être dites. Ne pourraient-elles pas être affichées dans toute l'Allemagne ?

Quels sentiments ont dû agiter les âmes de ces fonctionnaires prussiens, en les entendant retentir dans la grande salle du château de Mayence ? Un profond psychologue pourrait seul les analyser.

Le général Fayolle aborde ensuite la période finale de la guerre, qui depuis le 15 juillet, a totalement changé de face, et il prend soin de montrer à ces Allemands, encore superbes, toute l'étendue de leur défaite, que le grand quartier général leur a dissimulée jusqu'au dernier moment.

En traits rapides, il fait passer sous leurs yeux le tableau des centaines de mille de prisonniers et des milliers de canons ramassés par les alliés sur les champs de bataille " jusqu'au jour où, acculés au désastre final, vous avez demandé grâce ".

Vérités essentiellement utiles à faire entendre à ces fanatiques qui ont l'impudence de clamer partout qu'ils n'ont pas été vaincus !

Hier encore, leurs gazettes ne racontaient-elles pas avec complaisance la rentrée triomphale de leurs régiments dans les cités pavoisées, sous des arcs de triomphe !

Or, de renseignements particuliers et authentiques reçus de Berlin, il ressort que le défilé des troupes dans les rues de la capitale a causé un vrai scandale : " Les soldats débraillés, en désordre, portaient leur fusil la crosse en l'air ; leur attitude était si déplorable que les officiers allemands, perdus dans la foule, en civil, en pleuraient de rage, manifestant à haute voix leur honte et leur dégoût ".

Même dans la défaite, ces gens-là bluffent encore tellement ils en ont l'habitude !

Après avoir étalé ainsi devant les fonctionnaires prussiens toutes leurs turpitudes et leur avoir fait toucher du doigt l'étendue de leur désastre, le général français établit un parallèle entre les actes de leurs armées de bandits et la noble attitude des troupes alliées :

" Vous redoutiez, leur dit-il, de justes représailles, mais la France est restée fidèle à ses glorieuses traditions, et les armées de la République ont traversé votre pays sans y faire le moindre dommage. Nous ignorons la " *schaden fraude* ", la joie du mal.

Leur ayant donné ensuite le conseil de la plus complète soumission aux ordres de l'autorité militaire, Fayolle conclut ainsi :

" Acceptez loyalement, dans votre propre intérêt, une situation qui est la conséquence des erreurs, des fautes de l'Allemagne et de sa défaite, et estimez-vous heureux d'avoir en face de vous un peuple qui, sans oublier le sort qui l'attendait s'il avait été vaincu par vous, restera dans la victoire, fidèle aux principes de justice qu'il a toujours défendus dans le monde. "

Paroles mémorables, digne d'un Socrate ou d'un Platon ! Elles seront peut-être inscrites un jour en lettres d'or sur le fronton du temple de la Paix.

Mais elles méritent surtout d'être méditées par le maître d'école allemand et enseignées à ses élèves ; aucunes, à mon avis, n'établissent mieux la différence insondable qui sépare la vraie civilisation de cette kulture germanique que Guillaume voulait imposer au monde !

Nos kantistes impénitents, qui redoutaient les excès de la " soldatesque " et traitaient couramment nos généraux de " buveurs de sang ", y trouveront aussi une verte leçon.

Je crains fort qu'elle ne profite ni aux uns, ni aux autres. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

GÉNÉRAL PETETIN.

8 janvier 1919.

Ajoutons en terminant que les sentiments chrétiens du général Fayolle sont universellement connus dans l'armée française.

SINCÉRITÉ D'IVROGNE

Un bon curé irlandais rencontre un de ses paroissiens, et lui dit :

— Paddy ! j'ai eu grand'honte en te voyant, hier, entrer au cabaret.

— Ah ! monsieur le Curé, vous auriez eu encore bien plus grand'honte, si vous m'aviez vu en sortir !



La petite "Steno"

Ceux de ma génération ont connu un type de jeune fille qui tend considérablement à se raréfier

Cette jeune fille était timide, douce, très cultivée mais fort peu avertie, aimant beaucoup la maison, sa chambre, ses petites amies.

L'église était son second foyer ; elle en aimait les cérémonies, la poésie, l'idéal ; elle comprenait sa langue, elle vivait de son âme mystique.

Quand on posait la question " mariage ", on prenait presque uniquement les renseignements sur le " jeune homme " car, pour la jeune fille, on voyait clair en elle comme dans une source.

C'était l'époque d'Eugénie de Guérin, de Mme Craven, d'Alexandrine de la Ferronnays, l'époque du " *Monde ou l'on s'ennuie* " et du " *Gendre de M. Poirier* " ... l'époque des maisons correctes et bien tenues, le temps de la bonne cuisine où Madame savait perler son pot-au-feu et souffler un zéphir de riz de veau à la béarnaise...

C'était... mais à quoi bon, puisque c'est le passé !..

* * *

Nous avons changé tout cela.

La jeune fille moderne quitte papa et maman dès quatorze ans. La maison, d'ailleurs, ne l'intéresse guère, ni le lavage, ni le repassage, ni le raccommodage, ni la cuisine surtout !

Sur cent jeunes filles de vingt ans, il y en a quatre-vingt-quinze pour lesquelles un pot-au-feu n'est qu'un bout de viande jeté dans un récipient quelconque, plein d'eau ; et placé sur le gaz... Eh va donc !..

Pauvres maris du XXe siècle !

La jeune fille actuelle a besoin de sortir pour gagner de l'argent.

En robe courte, en corsage ouvert, en bas assortis, en souliers ajourés, elle trotte vers le bureau avec, dans l'estomac, un bol d'aleska vivement avalé...

Dans la main le dernier petit roman... dans le cerveau quelques vivantes rancunes... contre le chef de bureau... ce pelé !.. contre un collègue : " Ah ! t'as dit que j'avais dit ! " ; contre les hommes, ces égoïstes qui refusent de

se marier... et contre la société en général qui craque de toutes parts...

Un rayon d'espoir... presque deux !.. Krasine est reçu à Londres, et le sous-chef a, paraît-il, la scarlatine...

* * *

On vient encore à l'église...

Puis on cesse...

Puis on y revient...

Mais avec une mentalité de combat.

Jadis, la jeune fille arrivait, se mettait à genoux et, sans réaction, s'abîmait dans l'empresse de toute sa piété.

Aujourd'hui, la jeune fille a lu, entendu, retenu une foule d'objections, d'accusations, de soupçons. " S'il y avait un Dieu, est-ce qu'il permettrait telle infamie !.. " Et ceci... ? Et cela... ?

Elle prie... mais sa prière est comme agrippée par les ongles de mille contingences.

Et, de cet état, il ne faut pas lui en vouloir. Est-ce de sa faute, à la pauvre petite, si elle est née dans la " maison à l'envers " ?

* * *

Mais tous les manieurs d'âmes ont le devoir de se rendre compte de l'assaut qui est actuellement mené contre l'âme féminine.

La jeune fille moderne doit d'abord se défendre contre les dangers de toujours... contre cet éternel féminin qui flotte en elle, qui la tourmente, et qui a comme le goût de l'abîme.

Mais, en plus, elle doit toujours aujourd'hui se défendre contre l'offensive si spéciale dirigée contre la femme depuis vingt ans, et précisée encore depuis la guerre.

Offensive contre son cœur si vibrant, si affamé de tendresse... offensive favorisée par la fatalité des circonstances, puisque quinze cent mille jeunes gens ayant été tués, et une foule de veuves voulant reconvoler, la moitié des jeunes filles modernes ne se marieront pas.

Quel capital d'affection inutilisé, pouvant s'aiguiller vers le bien ou, hélas ! vers le mal !

* * *

Et puis, affectant d'oublier que son cœur est sa vraie ligne de perfection, on a donné à la

jeune fille l'orgueil de son intelligence... Pauvres grandes fleurs jolies et parfumées qui se targuent de leur géométrie !

Alors que l'on voit d'immenses savants, comme Pasteur, disant à la fin de sa vie : "*J'avais la foi d'un paysan breton... j'ai maintenant celle d'une paysanne bretonne*", on rencontre des petites jeunes filles qui crânent parce qu'elles ont leur brevet, ou tout simplement parce qu'elles ont assisté à une conférence d'un judéo-bochisant.

J'ai reçu cette semaine une lettre d'une "sténo-dactylo bolcheviste" qui m'affirme que ce qu'on raconte sur la Russie a tout simplement la valeur de "Barbe-Bleu".

La pauvre petite, elle a entendu bêler la chose quelque part et, de le répéter, cela vous pose.

Les rapports de toutes les ambassades, les gens affolés qui arrivent de là-bas, les témoignages les plus irrécusables, les photographies, les documents... ? "Barbe-Bleu" !

* * *

Conclusion : il faut beaucoup s'occuper de nos jeunes filles, multiplier les patronages, les cercles d'études, les réunions de midi, les gildes et les unions professionnelles.

Chez la plupart d'entre elles, le fond est resté excellent, mais la surface est troublée par les miasmes des empoisonneurs.

Alors que la jeune Allemande reste farouchement Allemande... la jeune Polonaise, Polonaise... la jeune Belge, Belge, ma petite sténo vibre en russe et met sa main délicate dans la grosse patte dégouttante de caillots rouges : "Tu es un amour !.."

Quelle tristesse de voir s'abîmer ainsi par snobisme la fleur de la race ! Sans compter les cas où cette fleur fait plus que s'abîmer !

Je descendais, un jour, les deux cents marches du Nord-Sud, et, dans cette cage en ciment armé, toute résonnante, montaient vers moi les blasphèmes d'une conversation spéciale. Je me figurais trouver en bas une quelconque roulaire...

C'était une gentille fille, aux yeux bleus et à la figure virginale !..

Je l'ai regardée.

Et de ces lèvres que l'homme même le plus coupable rêve de trouver angélique, elle s'écrie :

— Qu'est-ce qu'il a, ce curé-là, à me regarder comme ça... ?

* * *

Ce qu'il avait, ce curé-là... ?

Il avait la grande pitié de cette rose qui suintait de l'infamie... Et il pensait, ô jeune fille, à la Vierge mystique, à la grand'mère, à l'idéal que nous, Français, nous chevaliers impénitents de l'Idéal, nous nous obstinons à nous faire de vous toutes, fiancées, soeurs et mères de demain...

PIERRE L'ERMITE.

Les gants à l'église

DANS l'Église catholique, le gant est considéré comme un objet de luxe, admis dans les cérémonies liturgiques que pour l'évêque, chef et pasteur. Les prêtres et les simples fidèles ne doivent, au contraire jamais le porter dans les cérémonies. Ainsi :

— Au baptême on retire ses gants pour être parrain ou marraine ; à la confirmation aussi.

— Pour se confesser, on retire ses gants en entrant au confessionnal.

C'est au mariage surtout que la cérémonie se complique. Après que les deux fiancés, interpellés par le prêtre, ont donné leur mutuel consentement en présence de deux témoins, le Rituel indique une cérémonie symbolique qui consiste en ce que les deux nouveaux époux se prennent la main droite, comme dans le cérémonial antique des traités d'alliance, pendant que le prêtre prononce les paroles sacrées. "Je vous unis, au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit."

Or, ce moment est parfois un moment pénible pour la jeune mariée, — lorsque le prêtre est obligé de lui dire, aussi gentiment que possible : "Veuillez retirer vos gants." Et dame ! ce n'est pas une petite affaire que de retirer des gants si fins, si serrés et si longs !

La main droite de la mariée doit être à découvert pour la cérémonie symbolique de l'alliance et la main gauche aussi, afin que son époux lui passe au doigt l'anneau bénit, qui est en même temps le signe sensible de leur union et le mémorial du sacrement qu'ils ont reçu.

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES

JUIN 1920

1er juin. — M. J.-D. Taché, imprimeur du roi, à Ottawa, succède comme conservateur de la bibliothèque du Parlement fédéral, à M. Decelles, démissionnaire pour raison d'âge.

— Deux évêques du Chili ; Mgr Luis Silva Lezaeta, évêque titulaire d'Olenos et Vicaire Apostolique d'Antofagasta, et Mgr J.-W. Rodriguez Caro, évêque titulaire de Mylassa et Vicaire Apostolique de Tarapaca, sont en visite à Québec.

2. — Le prix du Prince de Galles est remporté cette année par M. Guillaume Deschênes, du Petit Séminaire de Québec, pour la Philosophie, et par M. Ls-J. Lefebvre, du Collège de Joliette, pour la Rhétorique.

— Deux religieux des Écoles Chrétiennes, les Frères Satbinus-Léo et Malachie-Pierre, se noient à Laval des Rapides, sur la rivière des Prairies.

— Par une brume épaisse, la vapeur " Québec " de la Canada Steamships Lines échoue près des Trois-Rivières.

4. — M. l'abbé L.-A. Déziel, curé de Beauport, décède subitement au sortir de son souper. Il était âgé de 75 ans. Le défunt venait d'être nommé par S. S. Benoît XV, prélat de Sa Maison, mais cette heureuse nouvelle ne put lui être communiquée de son vivant.

6. — Une limousine occupée par sept personnes tombe dans le canal Chambly, à Canton-Chambly, et trois des occupants se noient. Les victimes sont : M. Jean-Baptiste Corbeil et Melle Aurore Descourcelles, de Montréal, et une jeune fille de 22 ans.

7. — Son Excellence le Duc de Devonshire et la Duchesse de Devonshire arrivent à Québec pour un séjour de quelques jours dans notre ville.

— M. Valentin Winkler, ministre de l'agriculture dans le cabinet Norris, du Manitoba, décède subitement à son domicile de Morden, Manitoba.

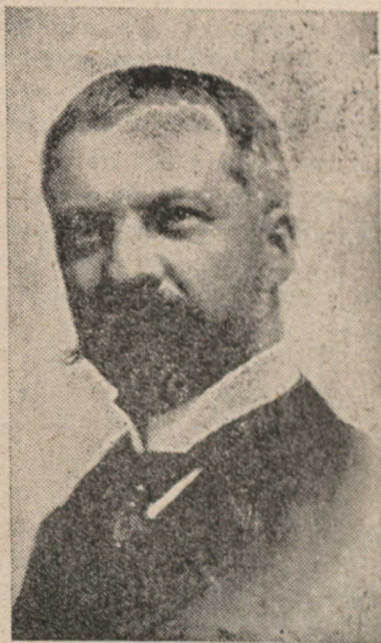
— A Vancouver s'ouvre la convention annuelle de l'Association des Manufacturiers du Canada ; 250 délégués y sont présents.

— On assure avoir découvert au Lac Elbow, région de Le Pas, Manitoba, des traces de minerai d'or, en quantités appréciables.

— La gendarmerie à cheval coûte au pays quatre millions par année. Cette gendarmerie se compose de 74 officiers et de 1,734 hommes.

8. — Au couvent de Sillery, près Québec, commencent des fêtes commémorant le cinquantième de fondation du couvent, qui se trouve être la maison provinciale des Sœurs de Jésus-Marie, pour l'Amérique.

9. — M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir* donne une conférence à Québec, à la salle des Chevaliers de Colomb. Le conférencier parle de la presse catholique.



M. HENRI BOURASSA

— Certains amendements sont apportés aux nouveaux impôts canadiens sur les articles de luxe, tendant, entre autres, à décharger les articles de vêtement sur lesquels ne seront plus exigés que 15 p. c. au dessus de la limite minime, et non plus 10 p. c. sur le total du prix.

11. — La ville de Québec fait un triomphe au Sacré-Cœur. Le saint Sacrement escorté par plus de 30,000 hommes tenant des cierges allumés est porté par les rues de notre ville toutes décorées pour la circonstance. Partie de l'église de Saint-Sauveur, à huit heures du soir, la procession n'a cessé d'arriver sur l'Esplanade, où avait été érigé un reposoir, que vers onze heures. Au pied du Saint-Sacrement en présence d'une foule de plus de 75,000 personnes, le maire de Québec consacre la ville au Sacré-Cœur.

12. — Une pluie bienfaisante vient mettre fin aux feux de forêt qui menaçaient d'une dévastation générale la région de Cobalt, Ont.

13. — Un constable de Montréal, M. Thomas Chicoine, est tué dans l'exercice de son devoir d'un coup de revolver tiré par un voleur.

14. — L'hon. M. Ballantyne, ministre de la marine, à Ottawa, fait connaître la politique navale temporaire du gouvernement, à l'occasion d'une demande d'un crédit supplémentaire de \$2,500,000 pour son ministère. Elle comprend la vente des vaisseaux "Niobe", "Rainbow" et "Guise", et l'acceptation de l'offre faite par l'Angleterre d'un croiseur, de deux destroyers, et de deux sous-marins.

— Bernardin Proteau est trouvé coupable par les petits jurés d'avoir participé au vol des \$71,000. sur un wagon-poste, l'automne dernier. L'hon. Juge Désy, qui préside aux Assises, rendra le jugement à la fin du terme.

15. — Le rapport du Comité du Sénat au sujet de la navigation dans la Baie d'Hudson en vient à la conclusion que cette route est praticable et qu'avec le temps, elle deviendra profitable.

— Un vaste projet de navigation rapide paraît en train de mûrir, à Halifax, dans lequel le capital canadien et le capital britannique sont également intéressés, et qui vise à créer une nouvelle ligne de steamers faisant le service entre Halifax, Canada, et l'Angleterre, en des conditions qui n'imposeraient aux voyageurs que trois nuits en mer.

16. — Georges Topping est à son tour trouvé coupable par les petits jurés d'avoir contribué au vol des \$71,000 sur le wagon-poste de l'Intercolonial, le 18 septembre dernier.

— Le fléau des sauterelles sévit dans l'est du Nouveau-Brunswick, et il a même atteint Mon-

ton, où les arbres d'ornementation de la cité en éprouvent les plus graves dommages.

— L'Université catholique de St-François-Xavier à Antigonish, N.-E., lance, à son tour, une campagne de souscription pour recueillir un fonds d'un demi-million de piastres, reconnu nécessaire au développement de ses œuvres.

17. — Le croiseur français "La Ville d'Ys" entre dans notre port ce matin. Il se rendra bientôt à Montréal où son équipage prendra part aux fêtes en l'honneur du dévoilement du monument Dollard, le 24 juin prochain.

— A la séance de fin d'année à l'Université Laval, les chevaliers de Colomb remettent à Mgr le Recteur une première bourse de \$35,000 pour l'aide universitaire, et le rapport de Mgr le Recteur annonce officiellement l'ouverture prochaine d'une école normale supérieure à Québec.

— J.-Eudore Lévassur, le troisième accusé dans le vol des \$71,000 sur le wagon-poste de l'Intercolonial, est trouvé coupable par les petits jurés, toutefois "avec recommandation à la clémence de la cour".

19. — Mlle Ruth Price, violoniste, élève de M. Camille Couture, de Montréal, après un brillant examen, remporte le prix du Conservatoire de Musique de Québec, dit le prix d'Europe.

21. — On annonce officiellement la nomination de trois nouveaux prélats de la Maison du Pape, au diocèse de Québec. Ce sont MM. les Chanoines J.-C. Arsenault, procureur de l'archevêché, et David Gosselin, curé de Charlesbourg, et M. l'abbé J.-H. Bouffard, curé de Saint-Malo.

— La première semaine sociale canadienne s'ouvre ce matin à Montréal par une messe solennelle célébrée à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à laquelle S. G. Mgr Bruchési fait une allocution.

Les cours de cette semaine sociale, aujourd'hui et les autres jours de la semaine, se donnent à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

— Les pensions militaires coûtent au pays la somme de 33 millions de piastres. Il y a actuellement 177,035 personnes qui retirent des pensions militaires.

21. — En réponse à M. Desaulniers, aux Communes, l'hon. M. Guthrie dit que le Comte Bury de Bocarme a été nommé surintendant de l'Arsenal de Québec, le 1er mai dernier. Le Comte de Bury qui est belge de naissance, est



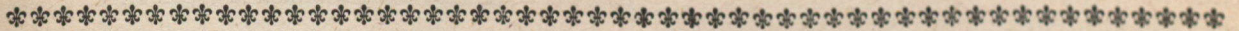
MGR J.-C. ARSENAULT
 PROCUREUR DE
 L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC



MGR J.-H. BOUFFARD
 CURÉ DE SAINT-MALO.



MGR DAVID GOSSELIN
 CURÉ DE
 CHARLESBOURG.



Lieutenant-Colonel et fait partie de la milice permanente canadienne.

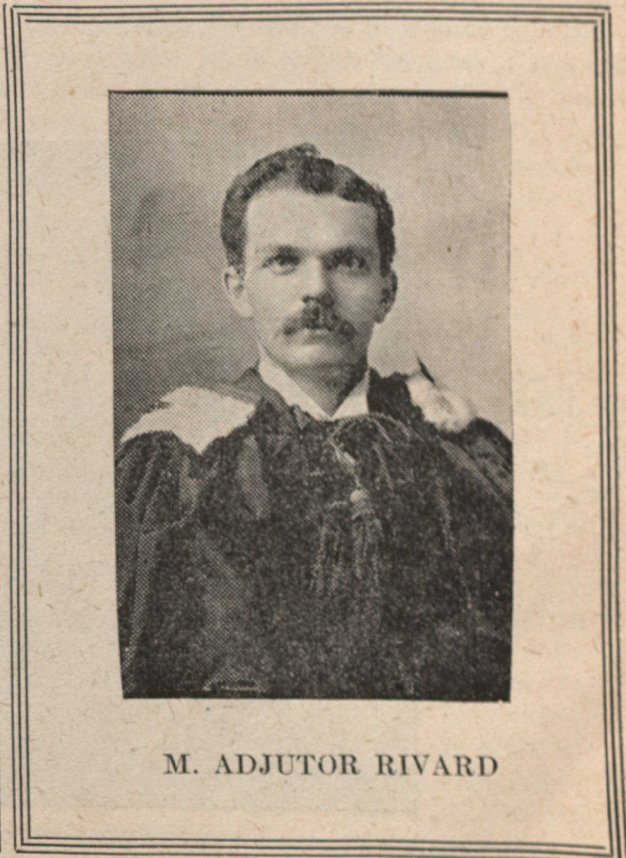
— A Rimouski s'ouvre une convention des anciens élèves du Séminaire à l'occasion du 50ème anniversaire de sa fondation.

22. — Son Eminence la cardinal Bégin arrive à Québec de son voyage *ad limina*, en compagnie de Mgr Mathieu, archevêque de Régina, de Mgr J.-C. Arsenault, de Mgr J.-H. Bouffard et de Mgr Z. Marois.

— L'Académie française vient de couronner le dernier ouvrage, *Chez nous*, de notre distingué compatriote M. Adjutor Rivard, C.R., en lui attribuant le prix Devaine.

— On apprend que l'hon. W.-F.-Alphonse Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, a reçu dernièrement du Saint-Siège la décoration de Commandeur de Saint-Grégoire le Grand.

23. — Son Eminence le Cardinal Bégin rentrant de son voyage de Rome, annonce à ses prêtres et aux fidèles de son diocèse par la voie de la *Semaine Religieuse*, qu'il a plu au Saint Siège de nommer Coadjuteur *avec futur succession*, son actif et dévoué auxiliaire, Mgr Paul-Eugène Roy.



M. ADJUTOR RIVARD

— Sir Herbert Ames, représentant du Canada dans la Ligue des Nations, donne à la Chambre d'Ottawa, d'intéressants détails sur la composition de cette Ligue dont trente-sept pays font actuellement partie.

24. — Notre fête nationale est célébrée avec éclat en notre ville. Après la procession traditionnelle à travers les rues de Québec, il y a messe solennelle à l'église de St-Malo, et éloquent sermon par l'abbé Curotte, de Montréal.

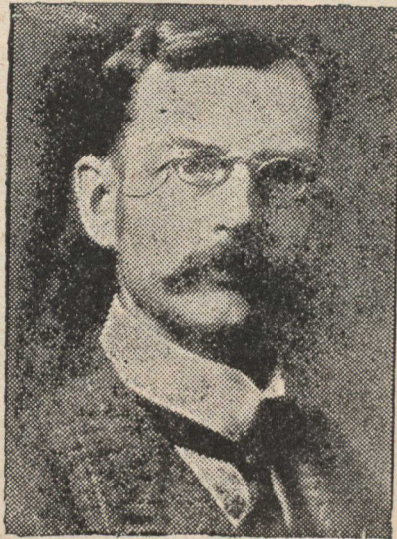
— James Murdock, Commissaire du Travail à la Chambre du Commerce du Canada, vient d'offrir sa démission au Premier Ministre. L'hon. A.-A. Robson et V.-F. O'Connor, C.R., vont aussi quitter cette Chambre pour occuper une autre position. Dans sa lettre de démission, le commissaire Murdock accuse le Juge Robson, l'ancien président, d'avoir fait cause commune avec les profiteurs.

25. — On décide à Ottawa d'augmenter le salaire des ministres, des juges et des députés. Le salaire du premier-ministre sera porté de \$12,000 à \$15,000. Ceux des ministres et du chef de l'opposition, de \$7,000 à \$10,000. ; ceux des Orateurs, de \$4,000. à \$6,000., et ceux des députés, de \$2,500 à \$4,000.

Le juge en chef de la Cour Suprême recevra \$15,000. ; les juges puinés de la même cour :

\$12 000. ; les juges en chef de la Cour Supérieure : \$10,000. ; les juges puinés : \$9.000. et les juges de comté : \$5,000.

27. — Au dix-septième conseil fédéral de l'A. C. J. C., tenu à Montréal dans la salle Saint-Sulpice, hier et aujourd'hui, M. Guy



SIR HERBERT AMES
LE REPRÉSENTANT DU CANADA DANS LA
LIGUE DES NATIONS



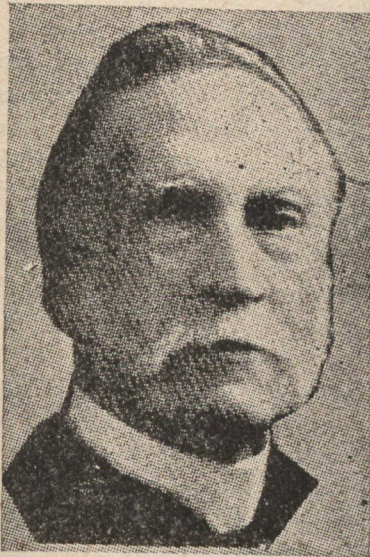
L'ENFANT JÉSUS ET SAINT JEAN BAPTISTE. — Tableau de MURILLO



Vanier est élu président de l'A. C. J. C., en remplacement de M. le Dr G. Baril.

— Son Eminence le Cardinal Bégin bénit la première pierre de l'Église des Pères du Saint-Sacrement, actuellement en construction à Québec, chemin Ste-Foy. Le R. Père Galtier y prononce le sermon.

— A St-Irénée-les-Bains, à l'âge de 81 ans, décède Sir Adolphe-Basile Routhier, juge en retraite, et auteur bien connu de Québec.



SIR A.-B. ROUTHIER

28. — Le nouveau bill des franchises électorales est adopté, aux Communes d'Ottawa, après avoir subi maints amendements, et n'avoir échappé au naufrage complet que par une majorité de 26 voix, sur un dernier amendement, que proposait M. McMaster, de Brome.

— Des élections provinciales ont lieu au Manitoba, et les résultats indiquent que le gouvernement Norris, libéral, va se maintenir. Les dernières dépêches donnent les résultats suivants :

Libéraux 18 ; conservateurs 6 ; ouvriers 8 ; Fermiers 8 ; Indépendants 5.

— Le ministère des Douanes, à Ottawa, accuse, pour les trois premiers mois de la présente année fiscale, un revenu supérieur de \$16,977, 923 à ce qu'il fut pour la même période, l'an dernier.

— Trois mille soldats Tchéco-Slovaques, actuellement au camp de Valcartier, paraded dans les rues de Québec, et sont passés en revue par le général Landry sur la place du Manège militaire.

30. — On vote à la chambre des Communes à Ottawa, un crédit de \$80,000. pour défrayer les dépenses de notre représentant à Washington.

Pour conserver la beauté

C EST QUE l'on est convenu d'appeler la beauté n'est pas seulement l'effet de la régularité des traits, mais procède en grande partie de la fraîcheur du teint et de la bonne santé de la peau. Or, ces deux éléments de la beauté se perdent par le mauvais fonctionnement de l'estomac, conséquence de l'indigestion de boissons et d'aliments trop excitants ou trop abondants.

Les médecins ont observé à ce point de vue des exemples tout à fait caractéristiques. L'habitude de manger goulûment et d'avaler les aliments sans prendre le temps ni la peine de les mâcher convenablement fatigue le système nerveux, qui communique sa surexcitation à la peau.

De là, dans les premiers temps, la peau s'efforçant d'être au niveau de la suractivité générale, rougeur de la face, gonflement, sueur ; puis quand la peau affaiblie demande grâce et ne peut plus suivre le mouvement, paleur, lividité, refroidissement. La preuve que la cause du désordre est bien le mode alimentaire, c'est que si l'on institue le régime lacté, on voit les accidents disparaître.

Cependant, la beauté perdue ne revient pas. La plupart, des enfants sont beaux, pourquoi la laideur est-elle si répandue chez les grandes personnes ? Les médecins n'hésitent pas : la gourmandise, la gloutonnerie, les fatigues cérébrales de toutes sortes sont la cause de cette regrettable métamorphose. L'hygiène, comme cela lui arrive assez souvent, est encore ici, d'accord avec la religion, qui ordonne d'être sobre et d'éviter tous les excès, même les excès de travail.

Gauseries Scientifiques

Quelques données sur le Canal de Panama

BIEN que l'ouverture du canal de Panama ait eu lieu le 15 août 1914, il n'est pas trop tard pour fournir quelques données sur son achèvement, qui est passé presque inaperçu, tous les esprits étant tournés vers les faits de la guerre. Voici un résumé schématique de ce qu'il faut connaître sur le canal de Panama.

Le canal est un bief unique de 50 kilomètres de longueur, avec deux escaliers de trois écluses à chaque extrémité. On aboutit, de part et d'autre, à ces écluses par deux chenaux d'accès de 15 kilomètres chacun, creusés partie dans la mer, partie en terre ferme. La longueur total est donc de 80 kilomètres.

Dans toute sa partie centrale, le plan d'eau est à 26 mètres au dessus du niveau de la mer. Les trois écluses ont chacune 8.60 mètres de chute. Elles sont d'ailleurs doubles, un groupe de trois servant à l'entrée, l'autre à la sortie.

Le canal traverse sur 15 kilomètres la tranchée de la Culebra : il a là 91 mètres de largeur. Sur 35 kilomètres, il passe à travers le lac de Gatun, constitué par des barages artificiels ; sa largeur y est de 300 mètres. La profondeur minimum est de 13 mètres. Comme, d'autre part la longueur utile des écluses est de 304 mètres, on voit que tous les navires existant actuellement peuvent employer la route du canal de Panama. La durée du passage est de douze heures environ, dont trois pour les écluses.

Les Américains ont commencé les travaux en mai 1904 ; ils ont mené à bien cette difficile entreprise en moins de dix ans, car des bateaux ont pu faire la traversé de Panama dès 1914, bien que l'inauguration officielle soit de septembre 1915. Les travaux ont été menés par 5,000 américains du Nord, aidés de 37,000 travailleurs recrutés principalement aux Antilles.

Avant de commencer les travaux proprement dits, il a fallu prendre des mesures sanitaires importantes pour lutter contre la fièvre jaune et les autres maladies tropicales (rien que les mesures d'hygiène ont coûté 135 millions de francs), et des dispositions pour nourrir cette armée de travailleurs.

Des difficultés spéciales se sont rencontrées au passage de la Culebra ; on s'est trouvé en présence de conditions géologiques telles que des glissements de terrain étaient inévitables, Il s'en est produit depuis 1884 et il y en aura encore. De ce seul fait, on a dû retirer une masse de déblais supplémentaires s'élevant à 19 millions de mètres cubes, et on sait qu'il se produira encore des glissements. Mais on est dès maintenant, assuré qu'ils ne provoqueront que de faibles interruptions de trafic, car on possède des instruments puissants.

Les déblais exécutés ont atteint en tout 180 millions de mètres cubes, dont 22 millions par les Français à partir de 1884. M. de Pulligny, pour donner une idée de ce que représente ce travail, explique que si on disposait cette masse sur 15 mètres de haut et 10 mètres de large, la levée de terre ainsi formée aurait 1200 kilomètres de long, soit une distance dépassant celle de Paris à Vintimille !

Quand aux dépenses, elles ont atteint 1 milliard 700 millions de francs.

Les travaux commencés par la Compagnie française n'ont servi qu'en partie, à cause d'une modification dans le tracé du projet primitif. Les ingénieurs américains ont déclaré qu'ils étaient émerveillés du travail accompli par la Compagnie française, étant donné les moyens dont elle disposait, et ils ont rendu pleinement justice à la valeur de nos techniciens. C'est le plus bel éloge de l'œuvre grandiose que Ferdinand de Lesseps avait laissé inachevée. Le percement de l'isthme de Panama prouve que ce grand Français n'avait pas entrepris une œuvre surhumaine ; il l'avait seulement commencée vingt ans trop tôt, alors que l'ingénieur ne disposait pas encore des moyens puissants

actuels et qu'on ignorait l'importance de la lutte contre la paludisme et les maladies des pays chauds.

Avant de terminer, voici d'après le bulletin du service des renseignements commerciaux de Norvège, le trafic du canal de Panama depuis son ouverture. Les années sont comptées du premier juillet au 30 juin suivant :

Années	Navires	Tonnage
1914-1915.....	1, 088	4, 969, 792
1915-1916.....	787	3, 140, 046
1916-1917.....	1, 878	7, 299, 355
	3, 751	15, 339, 003

Il faut remarquer que le fléchissement de l'année 1915-1916 est dû à la fermeture du canal pendant deux mois, par suite d'un important glissement de terrain. Le trafic est intense, comme on le voit, et son accroissement se fait surtout de l'Atlantique vers le Pacifique.

H. C.

Le Pic minule du nord

D'après M. Forbush, l'ornithologiste de l'état du Massachusetts, l'oiseau le plus utile aux propriétaires de forêts, c'est le Pic minule du nord que nous appelons vulgairement : *Pique-bois*. Il se nourrit presque entièrement d'insectes ravageurs de nos bois. Les vers rongeurs du bouleau, de l'érable, du pin, de même que le puceron lanigère, composent son plat de tous les jours. Il dévore aussi avec voracité les œufs, les chenilles et les cocons d'un grand nombre d'insectes nuisibles aux arbres fruitiers, tels que les pyrales ou vers de pommes, chenilles à houppes blanches, vers tarières à tête ronde et à tête plate, qui rongent comme vous savez le tronc des pommiers. Il détruit de même les grosses fourmis noires — les frémilles — qui construisent leurs nids, qui établissent leurs nombreuses familles dans le tronc de quelques arbres forestiers.

Le Dr A.-D. Hopkins, l'un des plus actifs entomologistes des États-Unis, regarde le Pic comme l'ennemi le plus important du scolyte de l'épinette, petit barbeau qui ronge l'écorce de cet arbre.

C'est donc un ami dévoué que ce *pique-bois*.

Il a droit à notre protection. N'allons jamais tirer sur lui.

Dans la recherche des insectes, presque toujours caché en hiver sous les écorces des arbres, le Pic montre beaucoup d'habileté et parfois aussi beaucoup de patience. Il faut dire aussi que le Créateur l'a bien pourvu pour ce genre de travail. Ses longues griffes, dures et pointues, lui permettent d'escalader avec rapidité le tronc des arbres et les plumes de sa queue, rigides au bout, font l'office de support quand l'oiseau s'arrête dans son ascension vers les cimes pour donner quelques coups de bec à l'écorce, y déloger quelque ver endormi ou quelque barbeau somnolent. Sa langue est aussi démesurément longue, avec une pointe cornée, ce qui lui permet d'aller chercher la proie tout au fond de la trouée que son bec de fer arrive à pratiquer dans le bois le plus dur. On l'entend souvent résonner ce bec là, en hiver, dans le silence des bois, comme des coups de marteau. C'est la tête du Pic qui enfonce son bec. Les sens de cet oiseau : l'ouïe, la vue et le toucher, lui permettent encore de mieux découvrir la vermine de nos arbres. Tous ces attributs font du Pic le protecteur naturel de la forêt.

Le Pic est noir et blanc : noir en dessus et blanc en dessous. Le noir des parties supérieures est encore strié de blanc, dont quatre bandes sur la tête, une autre sur le dos, avec dans les ailes, des taches de neige. Le mâle, en plus, a une tache rouge sur la nuque. Cet oiseau mesure environ six pouces et demi de longueur. Il nidifie en mai ou en juin dans une excavation qu'il pratique lui-même à l'aide de son bec, à l'intérieur d'un tronc d'arbre pourri, à une hauteur de cinq à trente pieds du sol. Ses œufs, au nombre de quatre ou six par couvée, sont blancs.

COQUILLE ET VÉRITÉ

Un journal publie la profession de foi suivante de son candidat.

— Mes amis vous allez vous *retromper* dans l'usage du suffrage universel



Goin de l'Ouvrier

La semaine sociale

BREVES IMPRESSIONS

LA PREMIÈRE "Semaine Sociale" canadienne, qui vient de se terminer à Montréal, laissera un souvenir profond et durable chez tous ceux qui ont eu le bonheur de la suivre, et restera pour eux la source d'une réconfortante espérance.

L'analyse des importants travaux qui y ont été lus dépasserait les cadres ordinaires d'un journal ; au reste le volume qui les renfermera et sera publié probablement sera à la disposition de tous ceux qui ont été empêchés d'assister à ces assises sociales, ou qui, s'y étant rendus, n'ont pu garder qu'un souvenir plutôt vague des exposés qui se sont succédés en si grand nombre, et si rapidement.

Maintenant que le temps commence à leur donner le relief de son recul, nous voulons simplement dégager de cette masse de souvenirs quelques-unes des impressions qui nous sont restées plus vivantes.

La première qui s'est présentée lumineuse, dès les premières heures, est celle de la continuité de la foi catholique.

Un des orateurs a fait un rapprochement saisissant entre l'encyclique *Rerum Novarum* et certains passages d'une épître de saint Paul, elle même appuyée sur les paroles de Jésus-Christ. Et les fidèles présents ont eu cette occasion de constater une fois de plus comme l'Église d'aujourd'hui parle comme l'Église d'hier, et comme celle des premiers temps qui avait entendu le Christ lui-même. Ce n'est pas d'elle que l'on peut dire : Tu varies, donc tu erres.

La fécondité de la doctrine catholique a aussi été mise en une lumière éblouissante. Il n'y avait ni grandes industries, ni compagnie à fonds social, ni électricité, ni vapeur au temps du Christ : et cependant les paroles prononcées par lui dans ces petites bourgades de la Judée,

dont l'histoire fait sourire de pitié les amateurs de progrès moderne, servent encore à régler les différends que ce même progrès fait surgir plus fréquents, plus envenimés, à mesure que se multiplient les découvertes, et que les hommes poussent leurs conquêtes dans le domaine de l'air, de la terre et des eaux.

Enfin, au sortir d'un congrès au cours duquel on a été à même de constater quelles hauteurs peuvent atteindre des hommes lorsqu'ils possèdent la vérité, et quelle paix profonde est leur partage lorsqu'ils jettent leur volonté aux pieds de Dieu, on se sent envahir par un légitime orgueil. Il faut que la foi catholique ait en elle-même une puissance toute particulière ; il faut qu'elle enseigne la vérité ; il faut en un mot qu'elle soit divine pour amener tant d'hommes puissants par leur esprit, mais différents par leurs tempéraments, leurs caractères, les professions qu'ils exercent, les milieux où ils vivent, à penser les mêmes pensées et à dire les mêmes paroles sur un sujet aussi passionnément débattu que celui des relations entre le capital et le travail.

Et à constater que les catholiques pensent ainsi, parlent ainsi et agissent ainsi uniquement parce qu'ils obéissent aux deux grands commandements : "Aime Dieu par dessus tout et le prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu," on éprouve une véritable volupté du cœur et de l'esprit à se dire catholique.

JULES DORION

PARALLELE FLATTEUR

L'abbé de Salin, qui était très contrefait, se rendait auprès du roi, un jour. Plusieurs seigneurs, qui le voyaient arriver, se dirent :

— Ah ! voilà Ésope.

L'abbé qui les entendit, leur dit :

— Messieurs, le parallèle est très flatteur pour moi. Je ne pensais pas avoir, comme Ésope, le talent de faire parler les bêtes.



Science Ménagère

Fièvres éruptives

On groupe ensemble toute une série de maladies infectieuses plus ou moins fébriles mais toutes caractérisées par des éruptions différentes cutanées ou muqueuses, contagieuses pendant une assez longue période et paraissant prendre avec une grande prédilection les enfants ou jeunes gens.

ROUGEOLE

La rougeole présente quatre périodes très inégales :

Incubation.....	14 jours
Invasion.....	3 jours.
Éruption.....	8 jours.
Desquamation.....	5 jours.

Soit en tout pour la maladie une durée de trente jours.

De l'*incubation*, nous dirons peu de chose. Elle passe habituellement inaperçue, sauf dans quelques cas très rares, dans certaines conditions spéciales d'observation. Par exemple, quand on a l'occasion de suivre une épidémie régionale dans une agglomération. On voit alors, soit dans une famille nombreuse, soit dans un collège, une série d'enfants dont on remarque le malaise avant la maladie, même à proprement parler parce que, ayant l'esprit mis en éveil par les cas antérieurs, on rapporte au début d'une rougeole toutes les indispositions légères que l'on pourra constater.

Mais, en général, l'enfant qui, pendant la période d'incubation, est simplement fatigué, n'a qu'un très léger rhume ; il est moins gai, son état digestif est à peine saburral, et en somme il échappe au médecin tant qu'il n'est pas fébrile.

A la période d'*invasion* apparaît la *fièvre*. A ce moment souvent le médecin est appelé à voir

le petit malade. La température est modérée. Ce n'est pas la grosse fièvre avec délire, frisson et tableau tragique. Non l'enfant a seulement 101, quelquefois 102. Cette élévation thermique ne permet d'ailleurs à elle seule aucun pronostic sur la marche ultérieure de la maladie, et n'autorise même pas à porter encore un diagnostic. Elle est banale, et telle qu'elle se rencontre dans toutes les infections des voies respiratoires supérieures sans localisation grave.

Mais bientôt apparaît un symptôme plus précis. C'est le catarrhe oculo-nasal. L'enfant est un peu enchifrené : il se mouche, et la muqueuse nasale est le siège d'un catarrhe qui provoque un écoulement abondant. De même la muqueuse conjonctivale est rouge, injectée de sang, et les yeux sont très larmoyants. Parfois, dès cette période, cette congestion des muqueuses va jusqu'à l'hémorragie, et l'on assiste à des épistaxis répétées qu'on a du mal à arrêter. Sur la muqueuse des gencives et de la face interne des lèvres, on constate aussi des plaques de congestion avec injection sanguine des capillaires muqueux. Ce sont les taches dites de Koplik qu'on a voulu reconnaître comme pathognomoniques de la rougeole.

La gorge est déjà rouge à cette période, et l'auscultation laisse entendre des râles disséminés de bronchite généralisée dans les grosses bronches. Il est rare, dès cette période, de constater des bronchites graves. L'enfant tousse, d'une toux spéciale, creuse, dite "férine", et qui semble le secouer tout entier.

En général, la température dure deux jours, puis descend comme si la maladie était terminée.

Il nous faut encore signaler la possibilité d'un mode de début assez rare, mais très alarmant pour les familles quand il se produit. C'est le début par angine striduleuse. Elle débute brusquement, au milieu de la nuit : l'enfant tousse et semble asphyxié, il a du tirage comme dans le croup. Mais très peu de température, rien dans la gorge de suspect, et cette crise spasmo-

dique se termine au bout d'une heure ou deux. Elle est souvent prémonitoire de la rougeole.

Après une durée de deux ou trois jours, la maladie entre dans la période caractéristique d'éruption.

L'éruption est caractérisée par une recrudescence de la température, 102, 103 quelquefois d'une manière très transitoire et fugace. Ce n'est souvent qu'à cette période qu'on est appelé à voir le malade.

L'éruption de la rougeole débute par la face elle est très marquée sur la figure et le cou et surtout derrière les oreilles ; c'est à cet endroit qu'il faut chercher les éruptions fugaces. Elle prend bientôt le tronc, puis les membres en dernier lieu. Ses caractères sont parfois très nets ; c'est un exanthème très rouge, laissant entre des plaques rouges plus ou moins piquetées de larges espaces de peau saine découpés comme des cartes de géographie. Elle est peu saillante, s'efface bien sous le doigt pour disparaître aussitôt.

Dans certaines formes elle devient papuleuse, faisant une saillie appréciable au doigt : la forme est alors plus grave et même elle peut devenir boutonneuse, ce qui correspond à un état général plus sérieux.

En même temps on constate souvent de l'érythème, des rougeurs sur les muqueuses de la bouche, sur la face interne des joues et une forte angine rouge avec une adénopathie cervicale plus ou moins accentuée. A cette période, il n'est pas rare de voir le catarrhe oculo-nasal s'accroître, la bronchite superficielle s'augmenter, comme le prouvent la toux et les phénomènes d'auscultation. Dans les formes bien marquées, il y a même des vomissements et de la diarrhée.

Ces phénomènes durent deux ou trois jours à l'état aigu ; puis la fièvre tombe, tous les signes diminuent et l'éruption elle-même disparaît. Un des points les plus gênants pour le diagnostic de la maladie consiste dans la fugacité fréquente de l'éruption. Elle ne dure parfois que quelques heures, si bien qu'on arrive souvent trop tard pour la constater, et qu'on doit s'en remettre aux renseignements donnés par l'entourage du malade, d'où nécessité pour ceux qui soignent les enfants de bien remarquer la nature des éruptions.

Après quatre ou cinq jours, la maladie entre dans la période de *desquamation*. Celle-ci

atteint les mêmes surface que l'éruption. Elle se fait par très fines squames, presque analogues à une poussière de farine. La température est tombée complètement, l'état général est redevenu bon et la convalescence sera courte. Toutefois, il faut prendre encore à cette période des précautions pour éviter les complications possibles, jusqu'à ce que l'enfant ait été baigné.

On voit parfois des complications survenir dans le cours de la maladie. Ce sont d'abord les hémorragies de toute nature ; épistaxis, dont nous avons parlé plus haut, mais même hémorragies intestinales ou sous-cutanées, donnant à la maladie un caractère d'une gravité particulière : c'est la forme hémorragique souvent boutonneuse comme éruption et grave.

Vers le milieu de la période d'éruption peut survenir la broncho-pneumonie. De toutes les complications, c'est la plus redoutable. La rougeole semble terminée et l'enfant guéri, quand tout à coup on voit la température remonter à 103, 104, le facies se gripper et l'enfant tomber dans la prostration. Il tousse, et l'examen pulmonaire révèle les signes de la broncho-pneumonie. Elle peut cependant guérir, mais elle est souvent redoutable. Certaines épidémies de rougeole sont plus que d'autres susceptibles de montrer cette complication : toutefois, on peut poser en principe que cette broncho-pneumonie est essentiellement contagieuse par elle-même, et il est de toute importance d'isoler un semblable malade plus encore pour sa lésion pulmonaire que pour sa rougeole. D'où la nécessité absolue, bien reconnue et pratiquée aujourd'hui dans les services hospitaliers, d'isoler tous les rougeoleux les uns des autres.

Le *traitement* lui-même de la maladie sera très simple. Conserver l'enfant dans une atmosphère égale et chaude, lui désinfecter les voies respiratoires avec de l'huile balsamique dans le nez et des badigeonnages de gorge, ou s'il est plus grand, des gargarismes et des inhalations, l'obliger à une alimentation liquide pendant quelques jours, telles sont les précautions qui, avec l'isolement, suffiront à attendre la guérison complète.

S'il est nécessaire d'isoler le malade des autres rougeoleux, il faut cependant savoir qu'il était contagieux lui-même depuis le début même de sa maladie, et par conséquent qu'il a pu la communiquer à tous ceux en contact avec lui dans les premiers jours. Seize jours seront né-

cessaires après l'isolement des autres enfants pour être sûrs qu'il n'ont pas été contaminés.

Enfin la maladie ne confère qu'une immunité très relative, et il n'est pas rare de revoir deux ou trois fois la rougeole sur un même sujet, parfois après une année seulement de la précédente atteinte.

En somme, la rougeole est une maladie fébrile aigue, très contagieuse, épidémique souvent au printemps, peu grave par elle même, ne conférant qu'une immunité relative, et redoutable seulement par les complications bronchopneumoniques ; ces dernières surtout imposent l'isolement des malades.

DR FERRAND.

Cours de l'Institut catholique de Paris, donnés au dispensaire St-Augustin, 29, rue de la Santé.

Wolfe et la langue française

Wolfe, comme tous les Anglais instruits, parlait le français. Il aimait beaucoup cette langue. Presque toutes ses lettres contiennent des phrases françaises.

Écrivant à son frère Edward, le 21 mars 1744, il ajoute en français au pied de sa lettre: " N'oubliez point mes compliments à ces adorables femmes que je viens de nommer. "

En 1752, Wolfe obtint un congé et passa six mois à Paris. C'est de là qu'il écrivit à sa mère, le 26 octobre ; — Having discovered that I understood of but little the French language, and that I speak it very incorrectly (Notwithstanding Mr. Haren's honorable approbation), I am disposed to fall upon some method that may lead me to a better knowledge of that useful tongue. The first necessary step is to leave off speaking English, and to write it as little as possible. This resolution of mine shall not, however, extend so far as to cut off all communication between us, for I had rather lose this or a much greater advantage than be denied the satisfaction of expressing my regard for you in the plainest and dearest manner ; and I will borrow neither the language nor meaning of these airy people when I speak of that. "

C'est probablement Wolfe lui-même qui traduisit en français la proclamation que les habi-

tants de Beaumont trouvèrent affichée sur la porte de leur église, le 30 juin 1759.

P.-G. R.

(*Le Bulletin des Recherches historiques*)

TRAVAUX DOMESTIQUES

Les paysans du Canada n'étaient pas riches en argent et en objets recherchés, mais ils acquéraient promptement le luxe du nécessaire ; ils vivaient largement de leurs récoltes ; ils se suffisaient en presque tout à eux-mêmes, ils étaient habiles à façonner le bois pour leurs outils, et ils fabriquaient leurs vêtements. Un des soins de Colbert avait été de faire passer au Canada des femmes sachant filer et tisser la laine ; les sœurs de la congrégation de Madame Bourgeois, auxquelles le Canada doit tant de choses utiles, répandirent et popularisèrent cet apprentissage, et pendant le long hiver on fabriquait à la maison toutes les étoffes de la famille.

E. RAMEAU.

(*La France aux Colonies*)

LE FOULAGE DE L'ÉTOFFE

Les vieux nous parlent encore des longues soirées occupées au foulage de l'*étouffe du pays*. On creusait un tronc d'arbre en forme d'auge. On y mettait l'étoffe ou flanelle humide et on frappait dessus en cadence avec de longues verges en s'accompagnant de danses appropriées.

Une de ces chansons commençait par ces mots :

Je le mène bien, je le mène droit,
Je le mène bien mon beau *devidoit*
Oh ! si mon papa le savait :
Comme je le mène bien mon *devidoit*
etc., etc.

Pendant qu'une escouade travaillait, les autres chantaient. On se séparait en se donnant rendez-vous à un autre endroit.

J.-C. SAINT-AMANT.

(*L'Avenir*)

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de *l'Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera maintenant partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publirons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DE JUIN

Devinettes

1. — Avec ceux qui ont le ton trop haut, il faut prendre de bas ton (bâton).
2. — La lettre M.

Enigme

Un siècle.

Charade

Bord - eaux — Bordeaux.

Rébus No 5

La distinction du bien et du mal est naturelle à l'homme.

Mot à mot : La X — TINC — si on — DU — bien — haie d'U — Malle — haie — natte — hure — aile à l'homme.

Ont trouvé toutes les solutions justes : Mlle Marie-Ange Binette, 59-15ème Avenue, Lachine ; et Pierre Caron, Ferme Expérimentale, Ottawa, à qui nous avons attribué les prix. Mlle M.-J. Grisé, de St-Césaire, a trouvé les solutions justes des quatre premiers jeux d'esprit, mais n'a pas envoyé de réponse pour le rébus.

CONCOURS No 11

DEVINETTES

1. — Pourquoi l'Algérie est-elle pleine de lumière ?
2. — Quelles sont les plaisanteries qui devraient donner la soif ?

ENIGME

Pour se garantir des filous
On me met souvent en usage ;
L'avare ainsi que le jaloux
De son trésor me croit le gage.
Je trouve partout de l'emploi ;
A me connaître l'on s'applique,
Et jamais personne sans moi
Ne pourrait savoir la musique.

HOMONYMES

Je suis fourrure, poésie, couleur, adverbe, vase, insecte.

REBUS No 6





Où se trouve le fossoyeur ?



Le faiseur de tours s'est escamoté lui-même.
Le voyez-vous ?

Boîte aux lettres

YVAN. — Je vous donne avec plaisir le pseudonyme que vous préférez ; le retard apporté à votre réponse ne vous empêchera pas, je l'espère, de revenir souvent à notre revue ; ici comme au Foyer, un pseudo suffit pour la Boîte aux Lettres.

MARIONNETTE. — Votre jolie missive m'a fait plaisir. En lisant l'opinion de celui qui vous appelle "Égoïste", je me suis dit que ce sentiment d'égoïsme n'est pas bien profond chez vous puisque vous vous appliquez à rendre les autres heureux. Continuez, petite amie, là seul est le bonheur.

YVETTE. — Les poètes didactiques latins sont : Lucrèce, Virgile, Horace. Son Eminence la Cardinal Taschereau est mort en 1898 à l'âge de 78 ans.

JEAN DORT. — J'attendais votre billet comme l'on espère une chose aimée d'avance, et il

m'a apporté, le bienheureux, votre pensée si jolie et un tout petit peu de votre amitié si précieuse à notre revue... Merci et à bientôt, n'est-ce pas ?

ÉTOILE DU SOIR. — Ce n'est pas une faute de garder ses gants pour entendre la messe, c'est un manque de respect pour les saints mystères qui se célèbrent.

Les trappistes d'Oka s'occupent de la culture, ils sont cloîtrés, on dit leur règlement très sévère.

JEANNE D'ARC. — Agir comme vous voulez le faire serait du dépit et vous regretteriez bientôt votre mouvement de colère ; le mieux est de laisser l'avenir à Dieu et de bien employer le présent.

Le maréchal Foch avait un fils unique, Germain Foch, mort au champ d'honneur.

Je regrette que le plaisir de vous lire ne revienne pas plus souvent.

GEMMA. — Votre missive m'est parvenue avec les premiers jours ensoleillés de juin. Je suis heureuse de vous avoir aidée un peu, soyez certaine que ce sera toujours un de mes grands plaisirs de vous être utile.

Les correspondances pour la "Boîte aux Lettres" de l'Apôtre s'adressent à : Paule d'Airvault, l'Apôtre, 103, rue Ste-Anne, Québec.

BATHILDE. — Vous êtes bien gentille d'avoir pensé à moi, je vous remercie et je dis : "revenez, vous serez toujours la bienvenue".

La légende du Juif errant est une allusion à l'état de la nation juive condamnée à n'avoir plus de patrie.

Napoléon 1er est né à Agaccio dans l'île de Corse, en 1769, il est mort en 1821 dans l'île Ste-Hélène.

JEAN DES HOUX. — Vous pouvez dire à ce supérieur : "Je vous remercie de votre attention," "votre visite m'honore beaucoup."

Les messieurs seuls vont signer l'acte de décès.

Le crêpe Georgette et la tulle ne doivent pas s'employer pour faire les manches de toilettes d'été, ils sont trop transparents ; une personne qui a de la dignité et du sens chrétien ne peut pas sortir avec des habits aussi légers, quoi qu'en disent les mondaines.

PAULE D'AIRVAULT.

La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans

— D'OU VENONS-NOUS ? de l'abbé Th. Moreux (Bonne Presse : 2 fr.). — "Le savant abbé Moreux directeur de l'Observatoire de Bourges — dit la *Bibliographie du livre français*. — étudie successivement, dans cet ouvrage, la genèse des mondes, l'histoire du soleil et du système solaire, la naissance de la terre, les premiers êtres, les âges récents, le problème de la vie, l'esprit et la matière. Pour précise et complète qu'elle soit, sa documentation demeure à la portée des lecteurs mondains : grâce à la simplicité de l'exposé, à la clarté — nous osons dire : à la *bonhomie* du style — tout esprit un peu cultivé peut, sous la conduite de l'abbé Moreux, découvrir les horizons infinis que recèle la science moderne, qu'elle indique, sans réussir à les pénétrer. C'est un voyage de découvertes passionnantes. . . L'ouvrage est enrichi de 150 illustrations.

— PROFILS D'ÉCRIVAINS ANGLAIS, de Camille LeRocher (Société Saint Augustin : 2 volumes illustrés, de 2 fr. 50 chacun). — Ces études biographiques, dont plusieurs ont paru dans *le Noël*, sont particulièrement attachantes. L'auteur s'attache surtout à caractériser ses traits par maintes anecdotes pittoresques et fait une analyse fort intéressante de leurs œuvres les plus connues. Le premier volume contient les vies de Walter Scott, de Thomas Macaulay, d'Alfred Tennyson et de Charles Dickens. Dans le second volume, sont étudiés William Wordsworth, Thomas Carlyle, John Ruskin et William Thackeray.

— DANS LA CHAMBRE DU MALADE, CONSOLATIONS ET CONSEILS, DÉLASSEMENTS ET SOUVENIRS, du chanoine Decorne (Téqui : 3 fr. 50). — "A la lecture si attrayante, si instructive et si consolante de cet ouvrage, dit Mgr de Lobbedey, la malade comprendra mieux que la maladie est une des plus grandes miséricordes de Dieu." — "C'est un livre bien excellent que j'ai l'honneur et le bonheur de présenter au public, dit à son tour Mgr Baunard. Je n'en connais pas de plus complet ni de meilleur que celui-là sur le sujet de la sanctification de la maladie." S'il est une science, un art de bien souffrir, cet ouvrage en effet en est le manuel. C'est le livre vécu, et qui n'a rien de didactique

ni d'ennuyeux. Il est écrit à la manière du "voyage autour de ma chambre" de XAVIER DE MAISTRE et constitue une des lectures les plus attachantes et des plus réconfortantes, aux heures où nous sommes retenus à la chambre par la maladie.

— LA MEUSE, roman social, du chanoine Bel-ler (Impr. de la Croix du Nord, Lille : 3 fr. 50).

— Roman des plus émouvants, écrit en un style délicat, avec des scènes prises sur le vif et des descriptions exquises. Du point de vue littéraire, il peut être classé parmi les chefs-d'œuvre. Et non seulement il est une œuvre d'art, mais un vrai "bon livre" qui contient des enseignements d'une haute portée sociale. Certains tableaux poignants, comme celui de la mort du petit garçon, nous laissent une impression — et une leçon — ineffaçable.

(Le Noël.)

L'AUTRE DIFFÉRENCE

On sait que Voltaire n'avait pas le dernier mot avec Piron et que le matamore de l'incrédulité se fit parfois rabrouer de la belle manière par le spirituel railleur.

Celui-ci, cependant, resta pris de court, une fois, dans un salon, où il s'était moqué des femmes.

Quelqu'un lui avait demandé :

— Quelle différence y a-t-il entre une glace et une femme ?

Et Piron de répondre

— C'est qu'une femme parle sans réfléchir alors qu'une glace réfléchit sans parler.

Une dame, médiocrement flattée, de cette définition, lui dit :

— Sauriez-vous me dire alors, Monsieur, quelle différence il y a entre un homme et une glace

Piron restant coi, la dame ajouta :

— Et bien, c'est qu'une glace est polie et qu'un homme ne l'est pas toujours.

REMIS AU LENDEMAIN

On éveille un individu au milieu de la nuit pour lui apprendre la mort de sa belle-mère.

— Ah ! que je serai affligé demain, quand je me réveillerai, dit-il en se rendormant.

A DIRE

LES FRAISES DES BOIS

Quand de juin s'éveille le mois,
Allez voir les fraises des bois
Qui rougissent dans la verdure,
Plus rouges que le vif corail,
Balancant comme un éventail
Leur feuille à triple découpure.

Qui veut les fraises du bois joli ?
En voici
En voici mon panier tout rempli,
De fraises du bois joli !

Rouges au dehors, blanches au dedans
Comme les lèvres sur les dents,
La fraise épand sa douce haleine,
Qui tient de l'ambre et du rosier ;
Quand elle monte du fraisier,
On sait que la fraise est prochaine.

Qui veut des fraises du bois joli ?
En voici,
En voici mon panier tout rempli,
Des fraises du bois joli !

Hélas ! n'entends-je pas venir
Un essaim qui vient vous cueillir ?
Petits garçons, petites filles ;
Ils pillent fraises, fleurs et nids,
Sans craindre les serpents tapis,
Ni les guêpes, ni les chenilles.

Qui veut des fraises du bois joli ?
En voici,
En voici mon panier tout rempli,
Des fraises du bois joli !

PIERRE DUPONT.

POURQUOI ?

Bébé apprend l'Histoire Sainte et les pourquoi se multiplient de sa part.

— Dis, maman, pourquoi que Jésus, en resuscitant, apparut d'abord à des femmes ?

— C'est qu'il voulait que la nouvelle fût plus vite répandue !

LA TABLE AU QUINZIEME SIECLE

Les menus, à cette époque, étaient chargés de rotis, poissons et pâtés ; les plats de dessert y étaient rares, les fruits et les légumes y faisaient complètement défaut.

Toutes les cuisines se ressemblaient ; elles ne différaient que par le plus ou moins grand nombre d'ustensiles, et l'art du cuisinier ne se traduisait que par des sauces où l'abus des épices était poussé très loin, malgré le prix de ces ingrédients. C'est ainsi qu'en 1372, la livre de safran valait \$51.00. Cent ans plus tard la livre de girofle se vendait plus de \$11.00 ; la livre de poivre de \$1.00 à \$4.00 ; le sucre, de \$3.00 à \$5.60. Le bon marché de la vie simple, ordinaire pour le peuple et la petite bourgeoisie contrastait singulièrement avec la cherté des objets réservés à la noblesse.

Ainsi, tandis qu'un mouton valait \$1.10 en 1470, un faisan se vendait \$3.20 ; une livre de bonbons \$3.20.

SOUDURE DU VERRE PAR LA
CHALEUR

Dans une réunion de la Faraday Society, deux auteurs ont décrit une méthode très ingénieuse pour accoler des surfaces de verre polies, planes ou de même courbure. Au lieu de se servir d'un ciment transparent (baume du Canada) qui présente des inconvénients au point de vue optique, ils ont imaginé d'employer la chaleur. Les surfaces à réunir sont placées l'une contre l'autre et chauffée à une température inférieure de 80 à 90 degrés à la température du recuit. Il suffit alors d'une légère pression pour qu'il y ait adhérence sur toute la surface et sans qu'on puisse par la suite séparer les deux morceaux soudés.

Pour cette opération, il faut avoir recours à un four électrique spécialement établi dans ce but. Malheureusement, il n'est pas possible de souder ainsi les verres de différentes sortes, parce que leur nature même fait qu'ils ont des températures de recuit différentes. Les objectifs photographiques, entre autres, formés de différentes lentilles en flint et en crown, ne peuvent pas profiter du nouveau genre de soudure.